



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Petit guide UNESCO DES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES D'UNE PRÉVENTION EFFICACE DU VIH

Fondée sur les droits

Scientifiquement précise
et appuyée sur des données factuelles

Culturellement appropriée

Sexospécifique

Spécifique à chaque âge

Participative et inclusive



Petit guide UNESCO
**DES CARACTÉRISTIQUES
ESSENTIELLES
D'UNE PRÉVENTION
EFFICACE DU VIH**

Fondée sur les droits

Scientifiquement précise et appuyée sur des
données factuelles

Culturellement appropriée

Sexospécifique

Spécifique à chaque âge

Participative et inclusive

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par l'UNESCO
© UNESCO 2011

Section VIH et SIDA
Division de la coordination des priorités des Nations Unies en matière d'éducation
Secteur de l'éducation
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France
Site Web : www.unesco.org/aids
Courriel : aids@unesco.org

Composé et imprimé par l'UNESCO

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
ACRONYMES	5
INTRODUCTION	7
1. DROITS HUMAINS	9
2. ÉLÉMENTS PROBANTS	23
3. CULTURE	33
4. ÉGALITÉ DES GENRES	45
5. L'ÂGE	57
6. PARTICIPATION	69
RÉFÉRENCES	81

TABLEAUX

Tableau 1.	Attributs essentiels de l'approche fondée sur les droits humains	12
Tableau 2.	Quelques engagements internationaux et instruments relatifs aux droits humains pertinents pour le VIH	13
Tableau 3.	Liste de contrôle pour l'examen des propositions de projets et des programmes	17
Tableau 4.	Pourquoi certaines actions ont-elles besoin d'éléments plus fortement probants?	27
Tableau 5.	Exemples d'approches pour la communication des éléments probants	29
Tableau 6.	Évaluer le degré d'implication de la communauté dans votre projet	37
Tableau 7.	Genre : quelques définitions	48
Tableau 8.	Exemples d'objectifs d'apprentissage pour une éducation à la sexualité – par âge	61
Tableau 9.	Impliquer le jeunes dans l'ensemble du cycle du projet : points d'entrée	63
Tableau 10.	Le continuum de la participation	72
Tableau 11.	Types de participation des personnes vivant avec le VIH	74

REMERCIEMENTS

Cette brochure a été produite pour le compte de la plate-forme intersectorielle « VIH et SIDA » de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et rédigé par Claudia Sambo (consultante, HLSP Institute), avec l'appui technique de Clare Dickinson (HLSP Institute) et de Justine Sass (Section VIH et SIDA, Division de la coordination des priorités des Nations Unies en matière d'éducation, UNESCO).

L'auteur remercie de leurs contributions les personnes qui ont formulé des suggestions et des commentaires et ont relu les différents avant-projets, notamment, à l'UNESCO :

Manilee Bagheritari, Masimba Biriwasha, Chris Castle, Dhinaraj Chetty, Judith Cornell, Mary Guinn Delaney, Julia Hasler, Irmgarda Kasinskaite, Dominique Larochelle, Matthias Lansard, Jeanne Lawler, Serguei Lazerov, Palena Neale, Anandita Philipose, Mark Richmond, Lydia Ruprecht, Nora Schenkel, David Sunderland, Konstantinos Tararas, Michael Tran, Friedl Van den Bossce, Jan Wijngaarden, Liu Yongfeng.

Des contributions importantes ont également été reçues des partenaires suivants :

Barbara de Zalduondo, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) ; Els Klinkert, ONUSIDA ; Lina Nykanen-Rettaroli, ONUSIDA ; Mary Otieno, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ; Scott Pulizzi, Education Development Center, Inc.; Kristan Schoultz, ONUSIDA, et Sally Smith, ONUSIDA.

Nous tenons également à remercier les auteurs de tous les éléments originaux qui ont été intégrés ou adaptés dans l'ouvrage.

ACRONYMES

ACASO	African Council of AIDS Service Organizations
ACDI	Agence canadienne de développement international
AED	Academy for Educational Development
BAD	Banque asiatique de développement
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CHAPS	Culture and Health Programme for Africa
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CRC	Convention relative aux droits de l'enfant
DFID	Department for International Development, UK (Ministère britannique du développement international)
ETII	Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation
GAD/C	Gender and Development for Cambodia
GIPA	Participation accrue des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA
GNP+	Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération technique)
HCDH	Haut-Commissariat aux droits de l'homme
HCP	Health Communication Partnership
ICASO	Conseil international des ONG de lutte contre le sida
ICRW	International Center for Research on Women
IPPF	Fédération internationale pour le planning familial
IST	Infection sexuellement transmissible
JLICA	Joint Learning Initiative on Children and HIV/AIDS
ODI	Overseas Development Institute
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAM	Programme alimentaire mondial
PATH	Programme for Appropriate Technology in Health
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RAPID	Research and Policy in Development
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

INTRODUCTION

Afin de promouvoir des réponses efficaces et efficaces, l'UNESCO soutiendra des approches fondées sur les données factuelles disponibles et émergentes, des approches holistiques fondées sur les droits, culturellement appropriées, spécifiques à chaque âge et scientifiquement précises ; elle cherchera à associer d'une manière pertinente les personnes vivant avec le VIH et d'autres partenaires principaux, encouragera et favorisera l'égalité des genres et tirera parti des forces et des capacités sans équivalent de tous ses secteurs.

Stratégie de l'UNESCO pour répondre au VIH et au SIDA (UNESCO, 2007)
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001499/149998f.pdf>

La présente brochure a pour objet de faire mieux comprendre les caractéristiques des réponses efficaces et efficaces au VIH et SIDA. Elle est conçue pour exposer sous une forme conviviale et accessible ce que ces caractéristiques signifient dans la pratique et comment elles peuvent être appliquées, intégrées et institutionnalisées dans les processus de la planification et des programmes relatifs au VIH et SIDA.

Elle est destinée aux responsables de la mise en œuvre des programmes et aux gestionnaires de projets qui élaborent et mettent en œuvre des activités (dans une large mesure dans le domaine de la prévention du VIH) au sein de l'UNESCO. Elle peut toutefois être utile aussi à d'autres parties prenantes accomplissant un travail comparable, comme le personnel technique, les responsables et gestionnaires de programmes au sein des ministères participant à la réponse au SIDA, des Nations Unies et d'autres partenaires du développement, ainsi que dans la société civile.

Ce document étant conçu comme un guide de référence rapide, les utilisateurs pourront y trouver des informations sur les caractéristiques essentielles d'une approche spécifique, vérifier des définitions ou identifier des outils leur permettant de mettre la démarche en pratique. Il peut notamment vous aider à :

- Aborder les principales questions à vous poser pour vous assurer que les problèmes relatifs aux droits humains ou à l'égalité des genres soient pris en compte dans le cycle du projet.
- Identifier les points d'entrée permettant d'impliquer diverses parties prenantes, de la conception du programme au suivi et à l'évaluation.
- Adapter les actions de communication à leurs différents publics.

Cette brochure ne se substitue pas aux abondantes publications disponibles dans ce domaine, mais elle guide l'utilisateur à travers cette littérature au moyen de liens Internet et de références complémentaires permettant de poursuivre ses recherches.

Légende



Message clé



Référence clé



Renvoi à une autre section de la brochure



1. DROITS HUMAINS

1. DROITS HUMAINS

Les droits humains désignent les droits et libertés élémentaires dont tous les êtres humains peuvent se prévaloir¹. En souscrivant aux divers traités et conventions relatifs aux droits humains, chaque État est comptable de la promotion et de la protection des droits humains assurés à ses citoyens. Les individus sont également investis d'une responsabilité quant au respect des droits d'autrui. Il est toutefois évident que la jouissance, le respect ou la protection des droits humains ne sont pas toujours garantis.

Adopter une approche du VIH et SIDA fondée sur les droits humains peut être très utile tant pour réaliser les droits humains que pour améliorer l'accès à la prévention, aux soins, au traitement et au soutien en matière de VIH. Dans la pratique, cela suppose de s'engager en faveur des droits humains d'une manière systématique, délibérée et pertinente. Cela suppose également de recourir aux principes et aux normes essentiels des droits humains pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes et pour en assurer le suivi et l'évaluation. La présente section vous aidera à vous familiariser avec ces principes et ces normes, et indiquera des points d'entrée possibles pour intégrer les droits humains dans vos activités.

Un nombre croissant de pays possèdent des législations et des politiques relatives au VIH dans le monde du travail, et des entreprises de plus en plus nombreuses, à travers le monde, prennent des mesures pour faire face au VIH sur le lieu de travail. Ces attitudes contribuent à protéger les droits des travailleurs séropositifs au VIH.

Par ailleurs, dans de nombreux pays, les droits des personnes vivant avec le VIH sont menacés, par exemple, par des lois criminalisant la transmission du VIH ou par des restrictions imposées aux voyages (lois et réglementations interdisant aux personnes séropositives l'entrée, le séjour ou la résidence).

L'ONUSIDA a publié des recommandations et des orientations sur ces questions :

 *Rapport de la Cellule internationale de réflexion sur les Restrictions au voyage liées au VIH* (ONUSIDA, 2008)
http://data.unaids.org/pub/Report/2009/jc1715_report_inter_task_team_hiv_fr.pdf

 *Criminalisation of HIV transmission: policy brief* (ONUSIDA, 2008)
http://data.unaids.org/pub/BaseDocument/2008/20080731_jc1513_policy_criminalization_en.pdf

1 Article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

QU'EST-CE QU'UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS ?

Cette approche signifie que vous devez *consciemment* concevoir des programmes dans l'intention d'appliquer les droits humains. Les principes et les normes des droits humains doivent guider la programmation dans tous les domaines et à tous les stades (voir tableau 1).

Tableau 1. Attributs essentiels de l'approche fondée sur les droits humains

1. **Contribue à la réalisation de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et d'autres instruments internationaux relatifs aux droits humains**, tels que la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).
2. **Adhère aux principes et aux normes des droits humains internationaux et est guidée par eux :**
 - **Universalité et inaliénabilité** : toute personne, partout dans le monde, peut se prévaloir des droits humains ; nul ne peut l'en dépouiller.
 - **Indivisibilité** : il n'existe pas de hiérarchie entre les droits humains – tous ont un statut égal.
 - **Interdépendance et corrélation** : la réalisation d'un droit sera souvent très dépendante de la réalisation d'autres droits.
 - **Égalité et non-discrimination** : tous les êtres humains sont égaux et peuvent se prévaloir des droits humains.
 - **Participation et inclusion** : chacun peut se prévaloir du droit de bénéficier d'une participation active, libre et significative, et d'une contribution à la jouissance du développement civil, économique, social, culturel et politique au sein desquelles les droits humains et les libertés fondamentales peuvent être réalisés.
 - **Obligation de rendre des comptes et primauté du droit** : les États et autres débiteurs d'obligations doivent répondre de la façon dont ils appliquent les droits humains.
3. **Soutient le renforcement de la capacité des « débiteurs d'obligations » à satisfaire à leurs obligations et/ou des « détenteurs de droits » à revendiquer leurs droits.**

Les détenteurs de droits sont des individus et des groupes qui peuvent se prévaloir de droits, revendiquer ces droits et en demander des comptes aux débiteurs d'obligations. Les détenteurs de droits ont également la responsabilité de respecter les droits d'autrui. En ce sens, ils sont aussi des débiteurs d'obligations.

Les débiteurs d'obligations sont ceux qui ont la responsabilité de respecter, protéger et accomplir les droits humains. *Respecter* signifie qu'ils doivent s'abstenir d'interférer dans l'exercice d'un droit ; *protéger*, qu'ils doivent éviter la violation d'un droit par une tierce partie et *accomplir*, qu'ils doivent prendre des mesures positives pour faciliter l'exercice d'un droit donné. La responsabilité d'ensemble incombe à l'État. D'autres acteurs peuvent être considérés comme débiteurs d'obligations s'ils ont le pouvoir d'exercer un effet sur la vie de détenteurs de droits.



L'approche de la coopération pour le développement fondée sur les droits de l'homme : vers une interprétation commune des institutions des Nations Unies
<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/FAQfr.pdf> (voir annexe II)

QUELS SONT LES INSTRUMENTS, PRINCIPES ET NORMES RELATIFS AUX DROITS HUMAINS PERTINENTS POUR LE VIH ?

Aucun traité n'aborde spécifiquement le VIH et SIDA sous l'angle des droits humains, mais plusieurs conventions internationales et les engagements qui en découlent sont pertinents en vue d'une programmation fondée sur les droits en matière de VIH (voir tableau 2).

Tableau 2. Quelques engagements internationaux et instruments relatifs aux droits humains pertinents pour le VIH

La Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de 2001 et la Déclaration politique sur le VIH/SIDA de 2006 soulignent toutes deux le caractère central des droits humains et d'une approche fondée sur les droits humains dans les réponses nationales au VIH et SIDA.

	Déclaration politique sur le VIH/SIDA, 2006 http://data.unaids.org/pub/Report/2006/20060615_hlm_politicaldeclaration_ares60262_fr.pdf
	Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, 2001 http://www.un.org/french/ga/sida/conference/aress262f.pdf
	Déclaration du Millénaire et Objectifs du Millénaire pour le développement, 2000 http://www.un.org/fr/millenniumgoals/
	L'Éducation pour tous, Forum mondial sur l'éducation, 2000 http://www.unesco.org/education/efa/wef_2000/index.shtml
	Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing) Déclaration et Programme d'action, 1995 http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform et Beijing +5, 2000 http://www.un.org/womenwatch/daw/followup/beijing+5.htm
	Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement Programme d'action (CIPD), 1994 http://www.unfpa.org/icpd/index.cfm et CIPD +5 http://www.unfpa.org/icpd/docs/icpd5/key_actions_fr.pdf
	Convention relative aux droits de l'enfant, 1989 http://www.unicef.org/crc
	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979 http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm

Les normes et principes des droits humains qui ont des implications particulières pour le VIH sont les suivants :

- **Non-discrimination** : protection contre la discrimination pour ceux qui cherchent de l'aide ou des services, ou contre toute autre limitation imposée sur la base du statut VIH.
- **Vie privée** : protection contre le dépistage obligatoire du VIH ; préservation de la confidentialité du statut VIH.
- **Santé** : notamment droit à des services disponibles, accessibles, acceptables et de qualité et droit de ne pas se voir refuser des soins/un traitement sur la base du statut VIH.
- **Éducation** : accès à une éducation préventive de haute qualité sur le VIH et capacité à poursuivre son éducation quel que soit son statut VIH.
- **Travail** : ne pas être renvoyé ou victime de discrimination sur la base du statut VIH.

- **Sécurité, assistance et protection sociales** : ne pas se voir refuser ces prestations sur la base du statut VIH.
- **Liberté d'opinion et d'expression** : ne pas se voir refuser le droit de rechercher, recevoir et diffuser librement des informations (notamment des informations relatives aux droits et à des outils et services tels que l'assistance juridique) qui aideront les individus à revendiquer leurs droits et du matériel éducatif pour les personnes dont les pratiques peuvent être illégales dans certains pays (comme le travail sexuel ou l'utilisation de drogues).
- **Liberté et sécurité, et droit de ne pas être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants** : protection contre l'emprisonnement, la ségrégation, les traitements forcés et/ou l'isolement à la suite d'une hospitalisation spéciale motivée par le statut VIH ; protection contre les violences sexuelles et le dépistage obligatoire du VIH. Limiter l'accès à l'information, aux préservatifs, à des aiguilles propres, à des médicaments ou à d'autres éléments de prévention/traitement (par exemple dans le cas des personnes détenues) peut constituer un traitement cruel, inhumain ou dégradant.
- **Circuler librement**, quel que soit le statut VIH.
- **Chercher asile et bénéficier de l'asile**, quel que soit le statut VIH.
- **Liberté de jouir des bénéfices du progrès scientifique et de ses applications** : ce point est important dans le contexte du VIH, compte tenu des avancées rapides et continues qui se produisent dans les domaines des tests, du traitement et de l'élaboration d'un vaccin.
- **Liberté de participer à la vie publique** : participation à la formulation et à la mise en œuvre des politiques relatives au VIH.
- **Liberté de se marier et de fonder une famille**, quel que soit le statut VIH.

Pour plus d'informations sur les droits humains et le VIH, voir :

 *Le VIH/sida et les droits de l'homme. Directives internationales* (ONUSIDA et HCDH, 2006)
<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/HIVAIDSGuidelinesfr.pdf>

 *Handbook on HIV and human rights for national human rights institutions* (HCDH et ONUSIDA, 2007)
http://data.unaids.org/pub/Report/2007/jc1367-handbookhiv_en.pdf

 Droits de l'homme et VIH, site Web de l'ONUSIDA :
<http://www.unaids.org/fr/PolicyAndPractice/HumanRights/default.asp>

 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
<http://www2.ohchr.org/english/issues/hiv/index.htm>

QUE SIGNIFIENT LES PRINCIPES DES DROITS HUMAINS POUR LA PROGRAMMATION ?

L'approche fondée sur les droits signifie que les principes et normes des droits humains doivent guider la programmation dans tous les domaines et à tous les niveaux. Mais qu'est-ce que cela signifie dans la pratique ? Que peuvent *faire* les programmeurs ?

PARTICIPATION

Dans une approche fondée sur les droits, la participation n'est pas un accessoire, mais un élément fondamental. Elle vise à *autonomiser* les individus et les groupes, en particulier les plus marginalisés, pour leur donner les moyens d'exprimer leurs attentes vis-à-vis des débiteurs d'obligations et de prendre en charge leur propre développement. La participation doit être informée, active, libre et pertinente. En tant que programmeur, vous pouvez :

- vous assurer que les personnes touchées et vulnérables peuvent participer aux décisions relatives au VIH à divers stades du programme par le biais de structures appropriées ;
- vous demander quels sont le renforcement des capacités et le soutien nécessaires pour assurer la participation appropriée des détenteurs de droits, en particulier de ceux qui appartiennent à des groupes désavantagés (par exemple, accroître les capacités de plaider des représentants des communautés et d'autres défenseurs de cette cause).

Pour des outils de participation communautaire et des manières d'engager un dialogue respectueux avec les parties prenantes, voir : ➔ *Culture*

Un principe essentiel est que les personnes touchées par le VIH ou vivant avec le virus doivent être au centre de la réponse. Pour des outils spécifiques, voir : ➔ *Participation*

Encourager le dialogue sur les droits humains

L'implication des responsables locaux et de leurs organisations, ainsi que la création de plates-formes de débat public, notamment par le biais des médias, peuvent offrir des points d'entrée pour un dialogue sur les droits humains.

Cependant, dans certains contextes, parler de « droits humains » peut n'être pas acceptable pour les autorités gouvernementales. Dans ces cas, il peut être préférable de recourir au vocabulaire de l'« autonomisation », qui peut également éveiller davantage d'écho auprès des communautés locales, encourageant la participation et l'appropriation des initiatives locales.

ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

Dans la pratique, cela peut supposer de :

- Donner priorité aux plus marginalisés (car les programmes ne peuvent pas toujours atteindre tout le monde immédiatement).
- Veiller à éviter la discrimination involontaire (ou indirecte). Celle-ci peut se produire, par exemple, lorsque l'on invite les parties prenantes à participer à la conception du programme sans tenir compte du fait que certains groupes peuvent être dans l'incapacité d'y participer s'ils vivent dans des zones éloignées ou si les femmes ont peu d'accès aux enceintes publiques.
- Tenir compte du fait que la stigmatisation et les discriminations liées au VIH peuvent empêcher une participation active, libre et pertinente des personnes vivant avec le VIH.

- Anticiper ces problèmes et leur apporter une réponse appropriée. Ainsi, des efforts particuliers peuvent être nécessaires pour étendre l'éducation à la sexualité aux groupes d'enfants exposés qui ne fréquentent pas l'école ou n'achèvent pas leur scolarité.

 **Une caractéristique essentielle de l'approche fondée sur les droits humains est qu'elle donne priorité aux personnes défavorisées, marginalisées ou souffrant de la discrimination, de telle sorte que les bénéfices du développement ne profitent pas seulement à ceux qui sont faciles à atteindre ou plus favorisés.**

REDDITION DE COMPTES

Les programmes relatifs au VIH et SIDA peuvent renforcer la capacité à rendre des comptes en :

- Établissant des liens avec d'autres programmes nationaux ou locaux visant à améliorer la gouvernance démocratique et la participation.
- Analysant et soutenant la capacité des détenteurs de droits (en particulier des plus pauvres et des plus marginalisés), ainsi que celle des organisations de la société civile concernées, à revendiquer efficacement leurs droits.
- Aidant les institutions nationales compétentes en matière de droits humains à mettre en place ou à promouvoir l'éducation à la sexualité.
- Aidant les États à rendre accessible au public l'information relative à la réponse nationale au VIH (par exemple les données épidémiologiques, les plans et les budgets).
- Renforcer la capacité des débiteurs d'obligations à remplir leurs engagements.

INDIVISIBILITÉ ET INTERDÉPENDANCE

Songez, par exemple, que :

- Le droit à la santé ne peut être séparé du droit au respect de la vie privée (y compris l'intimité physique et la confidentialité du statut VIH) et ne peut être promu aux dépens de la vie privée.
- Les liens entre la violence sexuelle et le VIH mettent en jeu le droit à la liberté, à la sécurité de la personne et à la préservation des traitements cruels, inhumains et dégradants.

 *Reviewing programming on HIV and AIDS, human rights and development* (Réseau juridique canadien VIH/sida pour l'Agence canadienne de développement international – ACIDI, 2002)
<http://www.hurilink.org/tools/ProgHIVAIDS-tool-ENG.pdf>

 *L'approche fondée sur les droits de l'homme et le système des Nations Unies* (UNESCO, 2006).
Aperçu de la manière dont les institutions, programmes et organes des Nations Unies intègrent les droits humains dans leurs activités, présentant également des enseignements tirés de l'expérience et de bonnes pratiques.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001469/146999f.pdf>

Le tableau 3 présente des exemples de questions à poser aux différents stades du cycle de programmation (de la planification au suivi et à l'évaluation) pour s'assurer que les principes des droits humains soient pris en compte.

Tableau 3. Liste de contrôle pour l'examen des propositions de projets et des programmes

Participation et inclusion	<ul style="list-style-type: none"> ■ Existe-t-il une participation pertinente des principaux groupes de parties prenantes (notamment des femmes, des enfants, des personnes vivant avec le VIH) ? Des sauvegardes ont-elles été définies pour garantir cette participation ? ■ Les mécanismes de suivi prévoient-ils une représentation adéquate des personnes appartenant à des groupes vulnérables ? Reçoivent-ils un soutien pour faire en sorte que leur participation soit pertinente ? ■ Les femmes et les enfants (garçons et filles) participent-ils à tous les stades de la programmation ?
Non-discrimination et égalité	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'organisation responsable de la mise en œuvre possède-t-elle une politique adéquate sur le lieu de travail ? ■ La vie privée et la confidentialité sont-elles respectées et protégées ? ■ Une analyse de situation a-t-elle été entreprise, et comprend-elle des données ventilées par sexe, par âge, et en fonction d'autres facteurs pertinents ? ■ Le programme promeut-il la non-discrimination et l'égalité pour toutes les personnes/tous les groupes visés ? ■ Le programme promeut-il l'égalité des genres ? ■ La mise en œuvre atteint-elle les groupes dont les besoins ne sont pas satisfaits ? ■ Les femmes et les enfants (garçons et filles) bénéficieront-ils directement du programme ? ■ Le programme complète-t-il d'autres activités nationales, de manière à faire en sorte que tous les groupes défavorisés soient touchés ?
Reddition de comptes et transparence	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le programme promeut-il l'obligation redditionnelle des pouvoirs publics à tous les niveaux pour ce qui est du respect de leurs obligations au regard du respect, de la protection et de réalisation des droits humains pertinents en matière de VIH et SIDA ? ■ Comporte-t-il des mécanismes de reddition de comptes permettant aux bénéficiaires et aux autres parties prenantes de suivre la mise en œuvre du programme ? ■ La documentation pertinente relative au programme est-elle disponible et accessible dans les langues nationales ? Les besoins des personnes peu alphabétisées sont-ils satisfaits ?
Indivisibilité et interdépendance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le programme traite-t-il tous les droits comme égaux ? ■ Distingue-t-il d'une manière appropriée les droits d'application immédiate et ceux qui peuvent être mis en œuvre progressivement ? ■ Équilibre-t-il des objectifs à court et à plus long terme, comme la prestation de services, l'éducation et la réforme du droit et des politiques ? ■ Complète-t-il des activités visant à respecter, protéger et réaliser des droits dans d'autres domaines ?

Source : D'après *Reviewing programming on HIV and AIDS, human rights and development* (Réseau juridique canadien VIH/sida pour l'ACDI, 2002)

COMMENT

ASSURER UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS ?

Actions/ étapes clés

S'informer sur la situation des droits humains dans un pays

Réaliser une analyse de situation

Outils et références

 L'Index universel des droits de l'homme donne accès à des informations relatives aux droits de l'homme pour tous les pays du système des Nations Unies. On y apprend quels sont les traités qu'un pays a (ou n'a pas) signés et ratifiés, sa situation pour ce qui concerne les rapports et les rapports, observations et recommandations les plus récentes des organes des traités et des procédures spéciales.
<http://www.universalhumanrightsindex.org/fr/index.html>

Une bonne analyse de situation aide à définir les principaux problèmes dans le domaine des droits humains, leurs racines et leurs causes, ainsi que les lacunes à combler en termes de **capacités**, tant pour les détenteurs de droits que pour les débiteurs d'obligations. Les questions à poser peuvent être les suivantes :

- L'analyse de l'épidémie identifie-t-elle les populations marginalisées et exposées et leurs besoins ?
- Identifie-t-elle (au moyen d'une approche participative) pourquoi les infections par le VIH se produisent dans ces différents groupes ? Les causes et racines immédiatement sous-jacentes sont-elles identifiées ? On trouvera également ci-dessous, dans la section **Lutter contre la stigmatisation et la discrimination**, des outils permettant d'associer à cette analyse les personnes vivant avec le VIH.
- Le manque de confidentialité et/ou la stigmatisation et la discrimination liées au VIH empêchent-ils les gens de subir un test de dépistage du VIH et de recevoir des conseils à propos du VIH ? D'avoir accès à d'autres services liés au VIH ? De révéler leur statut à leurs partenaires sexuels ou à ceux avec qui ils utilisent des drogues ? D'adopter des comportements sexuels plus sûr et/ou des mesures de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ?
- L'inégalité empêche-t-elle les femmes et les jeunes filles
 - D'avoir un accès suffisant à l'information sur le VIH, sur la sexualité, les relations et l'éducation au VIH, et sur les programmes de compétences pratiques ?
 - D'avoir accès à la prévention du VIH, aux tests, à des conseils, à des produits et à des services de santé génésique ?
 - D'être capables de négocier les relations sexuelles dans le cadre leurs relations ?
 - D'être capables d'éviter les violence sexuelle ou les relations sexuelles forcées dans le mariage ou en dehors ?
- Les programmes en cours relatifs au VIH atteignent-ils les groupes les plus touchés par l'épidémie ?
- Les lois et les politiques soutiennent-elles la réalisation de l'accès universel² au traitement ?

2 Lors du sommet mondial de décembre 2005, tous les États membres des Nations Unies se sont officiellement engagés à « élaborer et à mettre en place un train de mesures de prévention, de traitement et de soins en matière de VIH/SIDA, en nous efforçant de nous approcher le plus possible de l'objectif d'un accès universel au traitement, à l'horizon 2010, pour tous ceux qui en ont besoin ».

Actions/ étapes clés

Outils et références

- Est-il fait référence au travail des organes des traités des Nations Unies et des rapporteurs spéciaux des Nations Unies ?
- Les pratiques culturelles ont-elles une incidence sur la jouissance des droits ?
- Quelles sont les mesures prises actuellement ? (par exemple, les campagnes et lois destinées à lutter contre la stigmatisation et la discrimination et contre la violence envers les femmes, les réformes législatives, la suppression des frais de scolarité, l'éducation à la sexualité et les programmes scolaires d'acquisition de compétences nécessaires à la vie quotidienne).
- Que font les autres organisations, notamment les institutions des Nations Unies, pour soutenir la réalisation de ce droit, et comment leur travail peut-il être renforcé ?
- Quelles capacités les détenteurs de droits et les débiteurs d'obligations possèdent-ils déjà pour soutenir la réalisation de ces droits, et quelles sont les capacités qui doivent encore être renforcées ?
- Existe-t-il un plan destiné à mesurer/garantir l'équité entre les femmes et les hommes, les riches et les pauvres, les jeunes et les vieux, les urbains et les ruraux, et entre les groupes ethniques et raciaux, dans l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien ?
- Les professionnels des médias sont-ils convenablement informés et tenus au courant des questions prioritaires ? Comment les médias présentent-ils ces questions en vue d'un débat public ? Une stratégie de communication a-t-elle été mise en place ? ➔ *Éléments probants*



Le fait que l'information à ce propos ne soit pas disponible peut indiquer que les questions relatives aux droits humains ne sont pas assez prises en compte.

Élaborer un plan

Après avoir mené une analyse de situation, vous pouvez planifier les résultats escomptés du programme (les principaux problèmes de droits humains que le programme s'efforce de traiter) et les méthodes de mesure et d'évaluation des progrès.

Les questions à poser peuvent être les suivantes :

- Quels sont les principaux problèmes de droits humains que le projet en question s'efforcerait de régler ?
- Quelles lacunes spécifiques en termes de capacités le projet s'efforce-t-il de combler ?
- Est-il fait référence à des cadres et objectifs adoptés à l'échelle internationale en matière de droits humains ?
- Les droits des groupes vulnérables sont-ils pris en compte d'une manière adéquate dans l'articulation du projet ?

Lutter contre la stigmatisation et la discrimination



L'Index de la stigmatisation est un outil élaboré par et pour les personnes vivant avec le VIH et destiné à mesurer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, à assurer une sensibilisation plus large et à développer la base de faits probants. <http://www.stigmaindex.org>

Actions/ étapes clés

Engager des actions de plaidoyer et former les autres

Outils et références

 *Protocole pour l'identification de la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH* (ONUSIDA, 2000). Outil de mesure de la discrimination arbitraire dans toute une gamme de situations de la vie quotidienne. http://data.unaids.org/Publications/IRC-pub01/JC295-Protocol_fr.pdf

 **L'Index de la stigmatisation et le Protocole de l'ONUSIDA peuvent également être employés dans le cadre d'une analyse de situation conçue comme une action autonomisante pour les personnes vivant avec le VIH.**

 *Stigmatisation, discrimination et violations des droits de l'homme associées au VIH : Études de cas des interventions réussies* (ONUSIDA, 2005) http://data.unaids.org/publications/irc-pub06/JC999-HumRightsViol_fr.pdf

 *HIV and AIDS stigma and violence reduction intervention manual* (ICRW, 2006). Guide destiné à permettre aux organisations communautaires de faire face à la stigmatisation et à la violence sexiste dans le cadre des efforts de prévention du VIH. http://www.icrw.org/docs/2006_SVRI-Manual.pdf

 *Le VIH/SIDA et les droits de l'homme : les jeunes se mobilisent* (UNESCO et ONUSIDA, 2001). Il s'agit d'un kit de formation destiné aux jeunes qui entreprennent des actions de plaidoyer. <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001264/126403f.pdf>

 *Understanding and challenging HIV stigma: Toolkit for action* (AED, ICRW, International HIV/AIDS Alliance, édition révisée, 2007). Outil de formation destiné à faciliter la planification et l'organisation des séances avec des responsables communautaires ou des groupes organisés. <http://www.icrw.org/html/projects/stigma.html>

 *Making a difference: training materials to promote diversity and tackle discrimination* (Save the Children 2005) <http://www.savethechildren.lk/resourcecenter/eversion/080523090501Making%20a%20difference%20for%20CD.pdf>

 *Young people: Implementing a sexual and reproductive health and rights approach. Resource Pack* (Fédération internationale pour le planning familial (IPPF) et Agence allemande de coopération technique (GTZ)). Comporte une matrice sur les principaux domaines du programme en termes de participation, de genre et de droits, qui peut être utile à différents stades du cycle de programmation. http://www.ippf.org/NR/rdonlyres/COE69099-0262-45A3-9F1B-56EBB0F74E26/0/Youngpeople_Respack.pdf

Actions/ étapes clés

Assurer le suivi et l'évaluation

Outils et références

Il peut se révéler difficile de fixer des indicateurs appropriés pour le suivi de la situation des droits humains dans le contexte d'un programme. Les évolutions demandent beaucoup de temps, de telle sorte que les résultats et l'impact (par exemple une réforme législative – et la certitude que la loi est réellement appliquée) peuvent se manifester au-delà du cadre temporel du projet. En termes de résultats, il s'agit de fournir des indicateurs mesurant l'amélioration de la **capacité** des détenteurs de droits et des débiteurs d'obligations à réaliser les droits et l'amélioration de la jouissance des droits.

Par rapport à quelle référence mesurerez-vous les progrès ? Les données sont-elles disponibles ? Au niveau national, vous pouvez souvent utiliser les données existantes et des enquêtes spécifiques (comme les données collectées par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA – ONUSIDA). Pour des résultats propres aux projets, il se peut que vous souhaitiez commander des enquêtes plus restreintes ou procéder à des entretiens dans le cadre de votre suivi et de vos rapports réguliers.

Indicateurs de base de l'ONUSIDA. Il est demandé aux États de faire périodiquement rapport sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida. Les directives de l'ONUSIDA comportent un instrument permettant de mesurer les progrès de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, des stratégies et de la législation relatives au VIH, avec des questions relatives à la réalisation des droits humains dans le contexte des réponses nationales au VIH. Vous pouvez utiliser les rapports de pays, soumis tous les deux ans, pour évaluer les progrès réalisés par les pays et identifier les domaines appelant un renforcement.

 *Directives pour l'élaboration d'indicateurs de base. Établissement des rapports 2010* (ONUSIDA, 2009)
http://data.unaids.org/pub/Manual/2009/JC1676_Core_Indicators_2009_fr.pdf

Voir également :

 Rapports des progrès dans les pays : <http://www.unaids.org/fr/KnowledgeCentre/HIVData/CountryProgress/2007CountryProgressAllCountries.asp>

On trouvera d'autres exemples d'indicateurs dans :

 *Technical guidance for Global Fund HIV proposals: human rights and law* (Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, 2008)
http://www.who.int/entity/hiv/pub/toolkits/2-2a_HumanRights&Law_Jan09EN.pdf

 *Indicateurs de développement des médias : Cadre pour l'évaluation du développement des médias* (UNESCO, 2008)
<http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001631/163102f.pdf>

Lectures complémentaires

 *Références*



2. ÉLÉMENTS PROBANTS

2. ÉLÉMENTS PROBANTS

Les éléments probants indiquant ce qui est efficace – où, comment et pourquoi – et ce qui ne l’est pas doivent jouer un rôle central dans la définition des décisions et des actions relatives aux programmes et aux politiques.

Le terme d’« élément probant » suppose que l’information repose sur des données précises et fiables, de haute qualité et produites avec rigueur, et non pas sur des opinions. Les jugements d’experts – c’est-à-dire le point de vue de professionnels possédant une compétence dans un domaine particulier – peuvent également fournir des orientations importantes aux décideurs politiques, par exemple en l’absence d’éléments fournis par des évaluations officielles ou en complément d’autres données afin de fournir une « certitude » supplémentaire.

Dans l’idéal, il conviendrait d’évaluer soigneusement tous les différents types et toutes les différentes sources d’éléments probants attestant ou contredisant le fait qu’une activité sera probablement efficace. Dans la pratique, cela pourrait être difficile, souvent du fait que les éléments probants dont on dispose peuvent être rares ou imparfaits.



Les éléments probants – informations qui confirment ou contredisent les décisions prises lors de la planification des programmes et activités – sont très complexes. Ils sont produits au moyen de diverses méthodologies et couvrent diverses sortes d’actions à caractère médical, comportemental et social, ainsi que diverses disciplines, qui peuvent être aussi bien la santé publique que les sciences sociales. En outre, la base de faits probants est constamment exploitée, ce qui exige de veiller à disposer d’une information à jour, d’examiner ses programmes et, si nécessaire, de les recentrer.

Ainsi d’importantes conclusions nouvelles tirées de tests menés sur l’efficacité des interventions en faveur des jeunes en Afrique subsaharienne ont-elles récemment été communiquées, permettant d’actualiser les recommandations formulées à la suite d’analyses antérieures. Ces informations nouvelles doivent être diffusées largement par les chercheurs et prises en compte par les responsables de la mise en œuvre et par les décideurs politiques.



HIV prevention among young people in sub-Saharan Africa: the way forward. (London School of Hygiene and Tropical Medicine et Centre de recherche de Mwanza de l’Institut national de la recherche médicale de Tanzanie, 2009)
<http://www.memakwavijana.org/images/stories/Documents/thewayforwardfulltext.pdf>

QUELLE IMPORTANCE ONT POUR NOUS LES ÉLÉMENTS PROBANTS ?

Les éléments probants sont pertinents pour notre travail à différents titres et il peut être nécessaire de s'attacher à :

- les évaluer et à les utiliser dans la planification et la conception de nos programmes
- les générer par la recherche scientifique, la littérature scientifique et la synthèse des connaissances
- les communiquer, notamment par des actions de plaidoyer, et renforcer les compétences nécessaires à cette fin
- encourager leur usage en vue de la prise de décision par différentes parties prenantes.

ÉVALUER LES ÉLÉMENTS MILITANT POUR ET CONTRE UNE ACTION

Cela peut se révéler parfois difficile, et cela pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, l'évaluation des éléments militant pour et contre une action peut exiger de synthétiser diverses formes d'éléments probants (bien que, dans la pratique, cela ait déjà souvent été fait et qu'on puisse le trouver dans divers types de travaux – tant dans des rapports que dans des articles scientifiques). En deuxième lieu, les éléments réunis peuvent n'être pas suffisants, notamment pour ce qui concerne les données statistiques, les faits et les chiffres. Troisièmement, cela peut supposer d'appliquer des éléments probants produits dans un environnement donné à un autre contexte social et culturel.

Pour qu'on puisse en recommander la mise en œuvre – en particulier à grande échelle –, il faut parfois réunir des éléments plus fortement probants pour certains types d'activités que pour d'autres. Ainsi, fournir des informations scientifiques de base sur la transmission du VIH et sur les moyens de l'éviter est relativement simple et largement acceptable pour les populations cibles et pour d'autres acteurs clés (comme les enseignants), les risques d'effets négatifs en sont faibles et il peut en résulter d'autres bénéfiques (comme un accroissement potentiel du recours à la contraception et une réduction des infections sexuellement transmissibles – ou IST).

En revanche, la promotion du préservatif peut être moins bien acceptée chez les enseignants et autres acteurs clés, souvent parce que, dans certains environnements, on imagine que l'utilisation de celui-ci accroîtra l'activité sexuelle. Ainsi, bien que son incidence potentielle sur la transmission du VIH dépasse de loin le champ d'une simple information, la promotion du préservatif peut avoir besoin d'éléments probants plus forts, car elle est considérée comme plus « risquée ». Le tableau 4 montre les raisons de ce phénomène et les critères que vous voudrez peut-être prendre en considération pour choisir une action plutôt qu'une autre.

Tableau 4. Pourquoi certaines actions ont-elles besoin d'éléments plus fortement probants ?

Action	Faisabilité	Effet mesurable	Bénéfices supplémentaires	Acceptabilité	Risques	Éléments probants exigés
Information de base* sur la transmission du VIH et les moyens de l'éviter	Relativement simple à mettre en œuvre ; essayé et testé	Probablement pas	Pourrait conduire à un accroissement de l'usage de la contraception et à une réduction des IST	Largement acceptable pour les populations cibles et les autres (comme les enseignants)	Faible risque d'effets négatifs ; incidence positive sur les connaissances	Peu
Promotion et fourniture de préservatifs dans les écoles	Relativement simple à mettre en œuvre ; essayé et testé	Oui	Assure une contraception et réduit les autres IST	Controversée dans certains cadres pour des raisons culturelles ou religieuses. Pas toujours acceptée chez les enseignants et autres acteurs clés ; les décideurs politiques pourraient résister	Action perçue comme risquant de se traduire par une plus grande promiscuité ; risque de n'être pas acceptée par certaines parties prenantes	Beaucoup

* N.B. Cela ne remplirait pas toutes les conditions d'une prévention efficace du VIH.

Source : D'après *Preventing HIV/AIDS in young people: a systematic review of the evidence from developing countries* (Équipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA sur le VIH et les jeunes, 2006) http://whqlibdoc.who.int/trs/WHO_TRS_938_eng.pdf

 **Lorsque les « preuves scientifiques » semblent incompatibles avec les normes culturelles (voire, dans certains pays, avec la loi, dans le cas d'actions visant à limiter les conséquences négatives), il est utile de recourir, pour les actions de plaidoyer et de programmation, aux outils relevant des droits humains et aux leçons tirées de l'expérience en ce domaine, ainsi qu'à des approches culturellement appropriées.**
 **Droits humains ;**  **Culture**

S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS PROBANTS SE TRADUISENT EN POLITIQUES ET EN PRATIQUES

Dans un monde idéal, les éléments probants seraient diffusés aux publics cibles, qui assimileraient ensuite ces nouvelles connaissances et les appliqueraient. Dans la pratique, les choses ne sont pas si simples.

Les décideurs politiques subissent des pressions diverses, et les éléments probants ne sont que l'une des séries de problèmes qui les influencent. Les facteurs déterminant le recours à ces éléments probants sont notamment :

- les intérêts propres des parties prenantes (ceux qui ont à perdre ou à gagner au change)
- les modes de pensée et les pratiques qui prévalent (notamment la stigmatisation et la discrimination dont font l'objet les principales populations exposées)
- le cadre et la dynamique institutionnels
- une interaction limitée entre décideurs politiques, chercheurs et scientifiques

- une attention limitée consacrée par les chercheurs et les scientifiques aux implications politiques de leur travail.

Ces facteurs contribuent à expliquer pourquoi, dans de nombreux contextes, les messages et les actions de prévention ne visent toujours pas les personnes les plus exposées et pourquoi les lois et réglementations continuent de faire obstacle à l'efficacité des politiques et des programmes.

De preuves crédibles, convaincantes et scientifiques restent cependant un outil efficace pour attirer l'attention des décideurs politiques et des responsables de la mise en œuvre des programmes. Une communication efficace est fondamentale pour les traduire dans la pratique.

Les éléments probants peuvent aider à bâtir des stratégies de prévention efficaces

Lorsque les efforts de prévention du VIH ne traitent pas les facteurs spécifiques auxquels l'épidémie est liée, des ressources importantes peuvent être investies dans des programmes qui ne touchent pas les personnes les plus exposées, notamment celles qui sont la clé d'un changement de la dynamique de l'épidémie dans un pays.

Pour remédier à cette situation, les autorités nationales compétentes en matière de SIDA, l'ONUSIDA et la Banque mondiale produisent une série de rapports analysant les modes de transmission, la réponse actuelle en termes de prévention du VIH et les financements affectés à la prévention dans cinq pays africains. Les rapports évaluent si les politiques et les actions en matière de VIH correspondent aux facteurs de l'épidémie dans chaque contexte et formulent des recommandations en vue du renforcement des stratégies de prévention du VIH. Le rapport consacré au Swaziland, par exemple, recommande un recentrage des stratégies de prévention sur les sous-populations connaissant les nouvelles infections les plus nombreuses, y compris chez les couples mariés, vivant ensemble et stables. Le rapport du Kenya a formulé des recommandations quant au fait que les stratégies principales ne visent pas spécifiquement les populations les plus exposées (comme les personnes exerçant certaines professions mobiles, comme la communauté des pêcheurs et les chauffeurs routiers).

Les études ont déjà commencé à alimenter les débats en cours sur la planification et les politiques nationales, allant dans certains pays jusqu'à influencer la conception et l'examen des stratégies de prévention et l'orientation des politiques.



Série d'études sur les modes de transmission

<http://www.unaidsrstea.org/hiv-prevention-modes-of-transmission>

De même, en 2006, le Gouvernement indien a perfectionné son système de surveillance et a augmenté le nombre de groupes de population couverts, poursuivant son effort visant à mieux comprendre l'épidémie. Des données plus précises ont permis à l'Inde d'améliorer le ciblage des stratégies de prévention et de traitement du VIH et de déployer les ressources plus efficacement. L'Inde a résolument centré son programme, à caractère multisectoriel et reposant sur une large base (et financé par près de 70 % du budget national destiné au VIH), sur la prévention et sur les principaux facteurs de l'épidémie indienne – les comportements sexuels à haut risque (des travailleurs sexuels et de leurs clients, ainsi que des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes) et l'usage de drogues par injection (Claeson et Alexander, 2008).

COMMUNIQUER LES ÉLÉMENTS PROBANTS

Une communication efficace est essentielle pour traduire les résultats de la recherche scientifique en informations que les décideurs politiques, les gestionnaires de programmes, les prestataires de services, les individus et les familles puissent utiliser pour prendre des décisions.

Cela suppose l'élaboration d'une stratégie de communication qui :

- identifie les différentes parties prenantes et les différents publics

- tiennent compte de leurs intérêts, de leurs perspectives et de leurs besoins d'information
- définissent des messages compréhensibles, pertinents pour le(s) public(s) cible(s), fondés sur les éléments probants disponibles et adaptés à la culture locale ➔ Voir également *Culture*
- utilisent une combinaison de canaux de communication pour atteindre les publics visés et renforcer les messages (voir tableau 5)
- présentent le calendrier et les occasions spécifiques
- précisent les ressources (matérielles, humaines et financières) requises et la manière dont elles seront mobilisées
- identifient des indicateurs permettant d'assurer le suivi et l'évaluation des progrès des résultats
- promeuvent l'interaction entre décideurs politiques, chercheurs et scientifiques.

Tableau 5. Exemples d'approches pour la communication des éléments probants

Canaux de communication universitaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ intégration des conclusions scientifiques dans le programme d'études ■ communications dans le cadre de conférences et séminaires ■ articles dans des revues et ouvrages universitaires ■ réseaux de recherche scientifique
Impliquer les parties prenantes (des décideurs politiques aux communautés) dans le processus de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ■ conseils consultatifs et conseils d'examen ■ participation directe à la recherche (en tant que répondants aux enquêtes, groupes d'experts, objets d'études de cas ou participants à l'action-recherche) ■ ateliers avec les parties prenantes pour présenter les résultats ■ recherche participative associant les communautés
Donner aux éléments probants une forme accessible et conviviale	<ul style="list-style-type: none"> ■ notes d'information sur les politiques ■ boîtes à outils ■ vidéos, DVD ■ aide aux journalistes afin de leur permettre de faire état d'éléments probants fiables ■ théâtre, danse et autres présentations audiovisuelles
Communications électroniques	<ul style="list-style-type: none"> ■ sites Web ■ bulletins d'information par courrier électronique ■ blogs et discussions en ligne ■ podcasts et autres formes de fichiers audio et vidéo à télécharger
Communication par le biais de « multiplicateurs » de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> ■ médias (radio, presse et télévision) – au niveau international, national ou communautaire ■ sites Web spécialisés et autres services d'échange d'information

Source : D'après *Maximising the impact of development research: how can funders encourage more effective research communication?* (Barnard, G., Carlile, L. et Basu, D. 2006)
http://www.research4development.info/pdf/ThematicSummaries/Maximising_the_impact_170031IED.pdf

COMMENT

PROMOUVOIR L'UTILISATION DES PREUVES DANS LES POLITIQUES ET DANS LA PRATIQUE ?

Actions/ étapes clés

Évaluer les éléments probants militant pour et contre une action

Outils et références

Les questions à poser pourraient notamment être les suivantes :

- L'activité est-elle faisable, commode et coût-efficace ? A-t-elle un bon potentiel de durabilité ?
- Quelles sont les perspectives de résultats contraires ou involontaires (au niveau individuel et à celui de la communauté) ? Par exemple, encourager la circoncision des garçons pourrait avoir pour effet que des circoncisions nombreuses seraient pratiquées dans un cadre informel et sans que les conditions d'asepsie soient assurées, ou accroître la prise de risques sexuels si le message n'est pas diffusé d'une manière appropriée.
- Est-elle acceptable et pertinente pour la population cible ?
- A-t-elle fait l'objet de tests pilotes dans le groupe cible pertinent ? A-t-elle été évaluée et modifiée d'une manière appropriée ? A-t-elle été mise en œuvre selon des normes élevées ?
- Existe-t-il des possibilités de bénéfices sanitaires ou sociaux supplémentaires ?
- Dans quelle mesure a-t-elle été élaborée à la lumière de l'expérience déjà acquise ?
- L'activité est-elle pertinente dans ce contexte ?

 *Preventing HIV/AIDS in young people: a systematic review of the evidence from developing countries* (Équipe spéciale inter-institutions de l'ONUSIDA sur le VIH et les jeunes, 2006). Propose une méthodologie (l'approche « Ready, Steady, Go! » – « À vos marques, prêts, partez ! ») permettant d'évaluer des éléments probants complexes.
http://whqlibdoc.who.int/trs/WHO_TRS_938_eng.pdf

Pour plus d'informations sur la prévention du VIH chez les jeunes, voir :  [Âge](#)

Utiliser des sources fiables

ONUSIDA et coparrainants

 ONUSIDA : <http://www.unaids.org/fr/default.asp>

 Voir *Sites Web* pour la liste complète des coparrainants de l'ONUSIDA

Informations spécifiques aux pays

 Commissions nationales pour le SIDA ou ministères de la santé (monde entier) <http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/fr/liens-associés/commissions-nationales-pour-le-sida.html>

Centres d'échange d'informations

 ELDIS (VIH et SIDA) : <http://www.eldis.org/hivaids>

 AIDS Portal : <http://www.aidsportal.org>

 Service d'échange d'informations de l'UNESCO sur l'éducation en matière de VIH et SIDA
<http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/fr/accueil.html>

Actions/ étapes clés

Outils et références

Informations et analyses

 AIDSMap/NAM : <http://www.aidsmap.com/cms1330829.aspx>

 PlusNews : <http://www.plusnews.org>

 HIV this week : <http://hivthisweek.unaids.org/>

 Kaiser Daily Global Health Policy Report :
<http://globalhealth.kff.org/News.aspx>

On trouvera une liste d'autres sites Web à l'adresse suivante : <http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/fr/liens-associes/autres-liens-recommandes.html>

Présenter efficacement les éléments probants

Assurez-vous que les informations présentées sont :

- **Exactes**, et qu'elles corrigent les mythes et idées fausses.
- **Factuelles**, et ne reposent pas sur des opinions.
- **Scientifiquement précises**.
- **Complètes**, et ne retiennent pas d'informations (y compris sur des thèmes sensibles).
- **Adaptées** au groupe cible, en tenant compte de l'âge, du niveau d'alphabétisme, du sexe et du genre.
- Présentées sous une **forme** (par exemple livre, chanson, vidéo ou podcast) **appropriée** au public. Par exemple, les jeunes pourront être touchés plus facilement, dans certains environnements, par la télévision ou par les technologies de l'information et de la communication. Dans d'autres environnements, la radio pourra être un outil préférable pour les communautés isolées et les groupes marginalisés.
- Acheminées dans une **langue appropriée** (*cf. infra*).

Tenez compte du public :

- Les **communautés** sont, d'une manière générale, le public dont la langue quotidienne est la plus éloignée de celle des techniciens spécialisés. Reformulez les messages dans une langue utilisée par les groupes communautaires pertinents. Si vous réunissez des faits probants, engagez d'emblée le dialogue avec les communautés et fondez-vous sur leur expertise et sur leurs ressources pour concevoir des solutions aux problèmes identifiés.
- Les **politiciens et décideurs politiques** ont besoin, plus que tout autre groupe, de se voir adresser le message qui convient. Songez à vous rapprocher de conseillers de haut niveau, qui font souvent d'excellents messagers (et peuvent être aussi des alliés). Essayez de comprendre ce qui pourrait inciter le politicien à s'intéresser à la question. Limitez votre message à l'essentiel et indiquez précisément la mesure qui doit être prise.
- Les **participants à des conférences** peuvent être des praticiens, des décideurs, des chercheurs et des représentants des médias. Adaptez votre intervention aux objectifs, au public et aux résultats souhaités.

 *Developing summaries of evidence for health policy-makers in low and middle-income countries* (Rosenbaum, Glenton et Oxman, 2008) <http://www.support-collaboration.org/evidencesummaries.pdf>

Actions/ étapes clés

Utiliser une langue appropriée

Utiliser les médias efficacement et de manière appropriée

Renforcer la recherche en vue du processus de définition des politiques

Lectures complémentaires

Outils et références

 *From concept to critical discussion: A toolkit for preparing the best conference abstracts, presentations and posters* (Miller, 2009) <http://www.ccaba.org/resources/Conference%20Abstract%20&%20Presentation%20Toolkit%20-%20edition%203%20-ENGLISH.pdf>

 *Guidelines for effective use of data from HIV surveillance systems* (OMS, 2004). Certaines sections sont consacrées aux questions de communication. http://data.unaids.org/publications/IRC-pub06/jc1010-usingdata_en.pdf

 *Recommandations de l'UNESCO pour la terminologie et la rédaction de documents relatifs au VIH et au SIDA* (UNESCO, 2006) <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001447/144725f.pdf>

 *Guide de terminologie* (ONUSIDA, 2007 ; actualisé régulièrement) http://data.unaids.org/pub/Manual/2007/jc1336_unaids_terminology_guide_fr.pdf

Les guides et normes ci-dessous proposent des exemples de bonnes pratiques en vue de l'élaboration des rapports :

 *Reporting manual on HIV/AIDS* (Kaiser Family Foundation, 2009) <http://www.kff.org/hiv/aids/upload/7124-05.pdf>

 *The media and children's rights* (UNICEF, 2005) <http://www.unicef.org/magic/media/documents/TheMediaAndChildrensRights2005.pdf>

 *Minimum quality standards for HIV communication activities undertaken by media: Requirements for radio, TV broadcasters, internet content producers and the press* (ONUSIDA, 2009) http://www.thegmai.org/JC1657_MinimumQualityStandards_eng.pdf

Autres ressources :

 Médias, enfants et jeunes. Site Web UNICEF MAGIC : <http://www.unicef.org/magic/index.html>

 Conseils de programmation – Site Web de Global Media AIDS Initiative : http://www.thegmai.org/programming_tips.cfm

 Réseau Panos : <http://www.panos.org.uk> (comporte des liens vers des sites Web régionaux).

 The Communication Initiative: <http://www.comminit.com/>

Le programme Research and Policy in Development (RAPID) a élaboré une série d'outils pratiques aidant les chercheurs, décideurs politiques, et autres organisations à tirer meilleur parti des éléments probants dans les politiques et les pratiques du développement.

 *Tools for policy impact: A handbook for researchers* (Overseas Development Institute (ODI), 2004) http://www.odi.org.uk/RAPID/Publications/Documents/Policy_Impact_toolkit.pdf

Autres ressources :

 <http://www.odi.org.uk/RAPID/Tools/Index.html>

 Voir *Références* à la fin de la brochure.



3. CULTURE

3. CULTURE

Le terme de culture est associé à des définitions et interprétations très diverses et n'est pas toujours facile à comprendre. À l'UNESCO, la culture est entendue dans son acception la plus large, conformément à la Déclaration de Mexico de 1982³. La culture ne se limite pas aux arts et à la créativité, mais elle englobe également les modes de vie, les traditions, les croyances, les perceptions de la santé, de la maladie et de la mort, les structures familiales, les relations entre les genres, les langues et les moyens de communication, les systèmes de valeurs et les modes de vie commune.

 **La culture ne touche pas seulement, dans tous leurs aspects, les choix que font les individus quant à l'organisation de leur vie, mais également leur perception du développement et du progrès. La culture est donc particulièrement pertinente dans la pratique du développement et ne peut être considérée comme une « discipline » distincte.**

Il est également important de mettre en relief le caractère dynamique de la culture, qui se transforme constamment tout en interagissant avec des processus économiques, sociaux et culturels changeants – ce qui met à bas l'idée fautive et pourtant répandue selon laquelle la culture serait la « tradition ». En outre, de même que les cultures peuvent influencer les individus, ceux-ci peuvent également influencer la culture. Les individus participent sans cesse au remodelage de la culture, et la valeur et l'influence de celle-ci pour chaque personne sont très variables.

QU'EST-CE QU'UNE APPROCHE CULTURELLEMENT APPROPRIÉE DU VIH ET DU SIDA ?

Alors que la culture est conçue comme impliquant le contexte dans lequel les individus vivent et travaillent, une approche culturellement appropriée est un **processus**.

Ce processus repose sur l'idée que, pour être plus pertinents et plus efficaces, les programmes et activités doivent être adaptés aux spécificités culturelles d'une communauté. Cela n'est peut-être nulle part aussi vital que dans le contexte du VIH et SIDA, où la conception de la santé, des relations, des choix individuels et sociaux, des attitudes, des modes de vie, de l'accès à l'information et des choix offerts aux individus et aux groupes sont souvent fortement influencés par la culture.

 **Du fait que les projets ou interventions doivent être adaptés, il n'existe pas de recette à « taille unique » pour définir une approche culturellement appropriée.**

3 http://portal.unesco.org/culture/fr/files/35197/11919407161mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf.

Pendant, les leçons tirées d'un corpus de plus en plus abondant de travaux de recherche et de recommandations peuvent nous aider dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Avant de les examiner, il peut être utile de décrire brièvement ce que des approches culturellement appropriées NE SONT PAS :

- Une approche culturellement appropriée **n'exige pas d'accepter comme égales toutes les valeurs et toutes les pratiques** (par exemple des pratiques néfastes ou le non-respect de l'universalité des droits humains) ; elle n'est donc pas l'expression d'un relativisme moral. Il s'agit plutôt de trouver des moyens d'entrer en contact avec des valeurs et des pratiques différentes et de rechercher le dialogue.
- Une approche culturellement appropriée **n'implique pas de se concentrer exclusivement sur les « traditions »**, qui ne sont que l'une des composantes de la culture d'un individu. Reconnaître l'intégralité du contexte est important pour comprendre la dynamique qui peut exposer les individus au risque de l'infection par le VIH, ainsi que pour renforcer l'accès et le recours aux traitements, aux soins et aux services de soutien.
- Les approches culturellement appropriées **ne doivent pas être comprises comme étant seulement celles qui luttent contre les pratiques néfastes**, mais plutôt comme des processus centrés sur les besoins et les atouts des individus et des communautés qui permettent une appropriation susceptible de catalyser le changement.



L'approche repose largement sur le processus consistant à faire participer les individus et les communautés. Elle consiste à trouver des manières de catalyser des changements pertinents et positifs. Il faut pour cela savoir ce que les gens croient et pensent et ce qui a du sens pour eux, et travailler à partir de ce savoir.

Pour mettre en pratique des approches culturellement appropriées, l'UNESCO suit deux grands principes :

- Les actions dans le domaine du VIH et SIDA ne doivent pas être prescriptives ou fondées sur une approche à « taille unique ». Elles doivent, au contraire, être adaptées aux spécificités sociales des communautés concernées.
- Lorsque c'est possible, elles doivent utiliser les ressources culturelles mêmes de la communauté (c'est-à-dire la culture populaire et les expressions artistiques et créatives) en tant qu'elles constituent une partie de la réponse.

La participation des communautés et l'établissement et le maintien des relations et de la communication sont essentiels aux processus de participation (on trouvera à la fin de la présente section des conseils et des outils à cette fin). L'accent porte ici sur l'évaluation de la participation et sur la communication en matière de VIH et SIDA.

RENFORCER LA PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS

La mobilisation des communautés est une approche en soi, mais ce qui en fait la pertinence est qu'elle peut contribuer à identifier et à soutenir le potentiel de créativité des communautés et à promouvoir des interventions culturellement appropriées. Le tableau 6, qui présente différentes formes et différents niveaux de participation de la communauté, vous aide à savoir si vous pouvez améliorer l'implication de la communauté dans votre projet.

Tableau 6. Évaluer le degré d'implication de la communauté dans votre projet

Contrôle par la communauté	Type de participation de la communauté	Type de mobilisation de la communauté	Durabilité
Fort 	Mobilisation spontanée : Les communautés touchées réalisent une activité sans aide d'un organisme extérieur	Action collective : Les communautés mènent le processus de mobilisation et ne demandent le soutien d'organismes extérieurs que si nécessaire	Fort
	Décision commune : Les communautés touchées et un organisme extérieur prennent ensemble des décisions sur une base d'égalité	Co-apprentissage : Les communautés et un organisme extérieur mettent en commun leurs compétences, leurs connaissances et leurs ressources au cours du processus de mobilisation	
	Participation fonctionnelle : Les communautés touchées sont invitées à participer à un stade spécifique de l'action, afin de remplir une fonction spécifique	Collaboration : Les communautés travaillent avec un organisme extérieur, mais ne renforcent pas nécessairement leurs capacités à cette occasion	
	Participation motivée par des incitations matérielles : Les communautés touchées ne participent à une activité que parce qu'elles ont besoin des bénéfices matériels qu'elles en retirent (par exemple de l'argent)	Consultation : On demande aux communautés touchées leur avis sur le processus, mais cet avis peut aussi bien avoir une influence que n'en pas avoir	
Faible	Consultation : On demande aux communautés touchées leur avis sur une activité mise en œuvre par un organisme extérieur, mais cet avis peut aussi bien avoir une influence que n'en pas avoir	Coopération : Les communautés se mobilisent, mais ne savent pas bien pourquoi	Faible
	Information : Les gens sont simplement informés qu'une activité se déroule, mais n'ont pas leur mot à dire sur la conception ni sur la gestion de l'activité	Cooptation : Les communautés sont forcées de se mobiliser	

Source : *Tools Together Now! 100 participatory tools to mobilise communities for HIV/AIDS* (International HIV/AIDS Alliance, 2006)

La mobilisation des communautés est essentiellement un processus destiné à accroître l'autonomisation. Comme tels, ces outils et les leçons qu'on en a tirées sont très utiles pour l'approche fondée sur les droits humains. Un organisme extérieur peut aider à catalyser le processus, apporter un élan, une expertise technique, une vaste expérience, des ressources financières, ou simplement une perspective extérieure qui peut faire défaut au sein de la communauté. ➡ *Droits humains*

Quelques outils à propos de la participation et de la mobilisation de la communauté

Il existe une importante littérature sur les approches participatives et l'implication des communautés. Pour en savoir plus ou pour rafraîchir votre pratique, vous pouvez lire :

 *Coordination avec les communautés. Actions à entreprendre en vue d'impliquer les communautés* (ICASO, 2007) <http://www.icaso.org/guidelines.html>

 *How to mobilise communities for health and social change* (Health Communication Partnership, 2003)
http://www.hcpartnership.org/Publications/Field_Guides/Mobilize/htmlDocs/cac.htm
http://www.hcpartnership.org/Publications/Field_Guides/Mobilize/pdf/

 *Tools Together Now! 100 participatory tools to mobilise communities for HIV/AIDS* (International HIV/AIDS Alliance, 2006)
http://www.aidsalliance.org/includes/Publication/Tools_Together_Now_2009.pdf

 *All Together Now! Community mobilisation for HIV/AIDS* (International HIV/AIDS Alliance, 2006) http://www.aidsalliance.org/includes/Publication/All_Together_Now_2009.pdf

COMMUNIQUER AU MOYEN D'APPROCHES CULTURELLEMENT APPROPRIÉES

Dans le contexte du VIH et SIDA, les faits sont un fondement important pour la conception des politiques, des programmes et des stratégies (➡ voir *Éléments probants*). Cependant, tous les individus et toutes les communautés ne sont pas forcément proches de ce type d'information, qui suppose des méthodologies, des terminologies et des concepts fondés sur des visions du monde très particulières.

Bien des gens, dans le monde entier, ressentent les informations factuelles comme très éloignées des critères sur lesquels ils fondent leurs choix et de leur réalité quotidienne. Les données statistiques peuvent sembler très abstraites, de telle sorte que les gens se détachent facilement des « faits » et pensent que ceux-ci n'ont pas de rapport avec leur vie.

Les éléments probants, lorsqu'ils ne sont pas présentés d'une manière qui éveille un écho chez les individus, d'une manière accessible au public, ou peut-être lorsqu'ils ne sont pas présentés par quelqu'un à qui la communauté fait confiance, peuvent n'avoir aucun impact. Une erreur courante consiste à supposer que ces éléments suffisent à convaincre tout un chacun de changer d'opinion ou de comportement. Il est donc de la plus grande importance de communiquer les faits d'une manière qui permette aux personnes extérieures à la communauté scientifique de les comprendre ou de s'y rattacher.

Approches culturellement appropriées permettant de communiquer des messages de prévention du VIH

Il est essentiel que les messages de prévention soient acheminés à la population par des sources auxquelles elle fait confiance.

Dans le monde entier, il est fréquent que la parole des responsables traditionnels ait plus d'autorité qu'une campagne médiatique organisée par le gouvernement. Au Niger, où les chefs traditionnels possèdent une autorité et un prestige considérables, l'UNICEF collabore depuis 2001 avec l'*Association des chefs traditionnels du Niger* en vue de favoriser des attitudes et des croyances propices à la santé des femmes et des enfants. Les activités ont notamment consisté à promouvoir l'éducation des filles et à partager l'information en matière du VIH et SIDA. Un responsable de programmes de l'UNICEF a déclaré que « l'UNICEF a mis en place un partenariat avec les chefs traditionnels parce qu'ils ont une grande influence dans notre pays. Les communautés leur font confiance et, quand un chef parle, la population écoute ».

Source : *Les chefs traditionnels encouragent les filles à aller à l'école* (UNICEF, 2005)
http://www.unicef.org/french/infobycountry/niger_26032.html

Revitaliser la tradition du dialogue intergénérationnel peut combler d'importantes lacunes en matière d'éducation à la sexualité. Un programme du Culture and Health Programme for Africa (CHAPS), intitulé *Mama na Dada*, dans le district de Bondo, au Kenya, a réuni jeunes et anciens pour débattre du VIH et SIDA, de l'adolescence et des relations. Avant ce programme, les jeunes ne savaient pas à qui parler de leurs questions et de leurs problèmes. Dans le passé, c'étaient souvent les grands-parents ou d'autres membres de la famille qui parlaient aux enfants de la sexualité et de la reproduction. Lorsque cette tradition s'est éteinte, *Mama na Dada* l'a revitalisée et réinventée. Autrefois, les garçons et les filles étaient informés séparément par leurs grands-pères et leurs grands-mères et ne partageaient pas l'information qu'ils avaient reçue. Dans le cadre de *Mama na Dada*, garçons et filles dialoguent ensemble avec les anciens. Aujourd'hui, jeunes et vieux, garçons et filles, abordent ouvertement et honnêtement ces questions.

Source : *Using culture to change behaviour* (PATH, 2006)
http://www.path.org/files/CP_kenya_chaps_fs.pdf



Vous trouverez d'autres informations sur les manières de communiquer efficacement et d'une manière appropriée les messages relatifs au VIH et SIDA dans la section consacrée aux *Éléments probants*.

COMMENT

ASSURER UNE APPROCHE CULTURELLEMENT APPROPRIÉE ?

En matière de diversité culturelle, il n'existe pas de modèle ou de solution à « taille unique », et il est donc impossible de systématiser les approches culturellement appropriées dans un « guide pratique » facile d'emploi. La présente section a été conçue à partir de l'expérience de l'ONUSIDA, de l'UNESCO, du UNFPA et d'autres acteurs. ➤ *Références*

Actions/ étapes clés

Commencer par évaluer les conceptions du monde, les structures communautaires et les réseaux qui existent

Conseils et outils

Contactez les chercheurs/groupes de recherche locaux ayant une expérience en matière d'enquêtes anthropologiques, ethnographiques ou sociologiques pour offrir une base solide pour une évaluation de la situation. Vous poser les questions suivantes peut également vous assurer un point de départ solide :

- Comment les questions liées à la santé, à la sexualité, à la maladie et à la guérison sont-elles comprises dans la communauté ? Comment peuvent-elles affecter et/ou enrichir la conception du projet prévu ?
- Quelles sont les structures de pouvoir qui perpétuent le *statu quo* et celles qui favorisent le changement ? Quels sont les « effets de levier » disponibles et les bénéfices et dangers potentiels qu'implique le recours à cette influence ?
- Quelles sont les questions historiques et politiques essentielles liées au VIH qui ont une incidence sur la mise en œuvre du projet ?
- À quelles associations communautaires formelles ou informelles les gens appartiennent-ils (églises, écoles, unités sanitaires, projets générateurs de revenus, organisations de jeunesse, groupes féminins, associations ethniques ou de quartier, syndicats, clubs sportifs, organisations de personnes vivant avec le VIH) ? Quelle influence, positive ou négative, ont-elles sur l'attitude de leurs membres ?
- De quoi peut-on et ne peut-on pas débattre (et avec qui) en matière de santé génésique, de genre, et d'éducation sexuelle ? Ayez conscience des tabous culturels et de la manière dont ils sont abordés tout au long de la programmation.
- Quelles sont les prescriptions culturelles entourant l'amour, les relations, le genre et la sexualité ? Quelles sont les croyances et les pratiques liées à la mort et au fait de mourir ?
- Quels sont les facteurs (comme la stigmatisation, l'inégalité des genres ou la pauvreté) ayant une incidence sur l'accès des individus et des groupes aux ressources, à l'information, au traitement et aux soins ?
- Quelles sont les différences entre ce que vivent les femmes et les hommes ?
- Quelles sont les dynamiques qui mettent en danger les individus et les groupes ?
- Quel est le degré d'influence de la religion et des responsables religieux ?
- Quelles sont les différences entre les besoins admis (légitimés par les institutions) et les besoins réels (validés par la population) ?
- Quelles sont les ressources et les capacités disponibles au sein de la communauté (connaissances, compétences, méthodes de résolution des problèmes et des conflits, ouverture d'esprit face à l'innovation, volonté de changement) ?

Actions/ étapes clés

Conseils et outils

- Existe-t-il des conflits, au sein des différents groupes ou entre ceux-ci ? Quelles sont les possibilités de dialogue ?

Évitez les généralisations à propos des gens et de leurs cultures.

- Pour une évaluation participative, vous pouvez utiliser les listes de contrôle et les outils figurant dans : *All together now. Stage 2: Assessing together* (International HIV/AIDS Alliance, 2006) http://www.aidsalliance.org/includes/Publication/All_Together_Now_2009.pdf

Dialoguer respectueusement

Avant de concevoir un projet, voyez comment les membres de la communauté espèrent l'achever. Il est important que le projet soit compris et accepté par la communauté et que celle-ci pense réellement qu'il est nécessaire. Solliciter des avis sur différents aspects d'un projet, de la stratégie d'ensemble au message spécifique du plaidoyer, peut contribuer à le faire accepter localement et susciter un sentiment d'appropriation. Si vous n'êtes pas membre de la communauté, écoutez ce que celle-ci a à dire, afin que le projet puisse être conçu sur la base des références culturelles et des réalités quotidiennes de la population. Le fait de vous familiariser avec ces données améliorera d'une manière générale l'acceptabilité et la réception du projet.

Conseils pour un échange respectueux

Créez et entretenez des relations avec la communauté

- Collaborez avec les partenaires locaux susceptibles de jouer un rôle efficace d'« acteurs du changement social » et possédant les capacités et l'autorité leur permettant d'avoir accès aux ressources locales. En approchant les partenaires locaux potentiels, soyez conscient de leur degré de légitimité et de leur capacité à influencer et mobiliser la communauté.
- Voyez à quoi la communauté est attachée et ce que les membres de la communauté identifient comme leurs besoins (même s'ils ne sont pas directement liés au VIH et SIDA).
- Engagez le dialogue avec la communauté et les principaux leaders d'opinion, ainsi qu'avec les médias locaux et communautaires, afin de constituer une large plate-forme de débat public.
- Soyez conscient de vos propres préjugés et réfléchissez à ce que signifient pour vous les notions de sexualité, de santé et de relations, et sur l'incidence qu'elles peuvent avoir sur vos échanges avec la communauté.
- Évitez de créer des liens avec une fraction seulement de la communauté ; au contraire, établissez des contacts avec des âges et des classes variés.
- Participez aux événements majeurs de la vie de la communauté afin d'établir confiance et respect.
- Faites en sorte que toute la communauté soit bien informée du projet prévu et de ses effets. À cette fin, vous devez être bien informé des réseaux de communication de la communauté – comment, où et quand l'information circule.

Évitez les jugements de valeur

- Ne portez pas de jugement sur le comportement ou les croyances des gens. Mettez plutôt vos propres valeurs de côté lorsque vous examinez leurs pensées et leurs aspirations, et la manière dont ils pensent qu'ils peuvent au mieux les réaliser.

Actions/ étapes clés

Conseils et outils

Faites preuve de tact dans votre langage

- Soyez prudent en employant des mots ou des concepts susceptibles d'être offensants. Par exemple, lorsqu'une communauté pratique l'excision depuis des siècles, elle pourrait ressentir l'expression de « mutilations génitales féminines » comme porteuse d'un jugement de valeur, ce qui pourrait provoquer des résistances.
- La prise en compte du langage s'applique aussi au choix des intitulés des projets et aux messages qu'ils adressent à la communauté. La sensibilité culturelle est particulièrement importante pour communiquer des messages relatifs au VIH et SIDA.

 *Recommandations de l'UNESCO pour la terminologie et la rédaction de documents relatifs au VIH et au SIDA (UNESCO, 2006)*
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001447/144725f.pdf>

Soyez respectueux envers vos interlocuteurs

- Montrez que vous comprenez et respectez les rôles et fonctions des responsables et des groupes de la communauté, en évitant les attitudes et les expressions qui pourraient être perçues comme condescendantes.

Faites preuve de patience

- Il peut falloir beaucoup de dialogue et de sensibilisation pour persuader les autres d'accepter de nouveaux modes de pensée, en particulier lorsqu'ils remettent en question des convictions fortement liées aux identités individuelles et sociales.
- Investissez tout le temps qu'il faut pour clarifier les questions et répondre à tous les doutes. Si les questions ne sont pas résolues, elles pourront ressurgir plus tard et faire achopper les progrès.

Jouez un rôle de facilitation

- Susciter de la part de la communauté un sentiment d'appropriation est l'un des aspects les plus essentiels du rôle de facilitation. En d'autres termes, les communautés devraient être aussi actives que possible dans la conception, la mise en œuvre et le suivi. À défaut, le projet a peu de chances d'avoir un impact durable.

 **Ne présumez pas que vous avez toutes les réponses. Ne maîtrisez pas tout et écoutez les autres exprimer leur point de vue, faire part de leur expérience et former leurs propres idées et leurs propres plans.**

Les principes reconnus à l'échelle internationale en matière de respect et de promotion de la diversité culturelle font partie intégrante de l'approche culturelle. L'UNESCO a élaboré un outil pour aider les planificateurs et les programmeurs à vérifier qu'ils prêtent l'attention qui convient aux principes de la diversité culturelle :

 *The cultural diversity programming lens (UNESCO, 2008)*
http://203.146.233.8/fileadmin/user_upload/culture/Cultural_lens/CDPL_Toolkit_January_2008.pdf

 *Culture matters: Working with communities and faith-based organizations. Case studies from country programmes (UNFPA, 2004)* http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2004/CultureMatters_2004.pdf

Actions/ étapes clés

Conseils et outils

 *Guide pour agir de l'intérieur. 24 conseils pour implanter un programme dans un contexte culturel sensible* (UNFPA 2004)
http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2004/24tips_fre.pdf

 *L'approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/SIDA* (UNESCO, 2001) :

- 1: Manuel pour une information/éducation/communication culturellement appropriée: Élaboration et diffusion
<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001255/125589f.pdf>
- 2: Manuel pour l'élaboration de stratégies et de politiques
<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001255/125588f.pdf>
- 3: Manuel pour le travail de terrain : réponse locale
<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001255/125586f.pdf>
- 4: Manuel pour l'élaboration de projets
<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001255/125585f.pdf>

Lectures complémentaires

 Voir *Références* à la fin de la brochure.



4. ÉGALITÉ DES GENRES

4. ÉGALITÉ DES GENRES

Le fait d'être une femme ou un homme a une incidence sur l'expérience, les risques et les réponses de chacun vis-à-vis du VIH et SIDA. Les femmes et les jeunes filles sont particulièrement vulnérables à l'infection au VIH, du fait à la fois d'une prédisposition biologique et des inégalités existant entre les genres en matière notamment de structures de pouvoir, de situation économique et de violence sexiste.

Les rôles, les normes culturelles et les valeurs associés au sexe masculin ont également sur la pensée et les comportements une incidence susceptible d'accroître la vulnérabilité des hommes au VIH. C'est par exemple le cas en mettant en valeur la prise de risques sur le plan sexuel en vue de se conformer à des idéaux de virilité, ou dans certains contextes dans lesquels les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les transsexuels ont moins de possibilités de se protéger de l'infection du fait de lois, de politiques et d'une stigmatisation qui font obstacle à l'accès à l'information et aux services en matière de VIH.

Dans la programmation relative au VIH et SIDA, il importe de remédier aux inégalités et aux déséquilibres de pouvoir entre les genres, qui alimentent l'épidémie. Il faut pour cela des processus et des approches tenant compte des normes sociales, du rôle, des comportements et des activités des femmes et des filles et de ceux des hommes et des garçons⁴, ainsi que de la manière dont les femmes et les hommes pourront bénéficier également des activités relatives au VIH. La présente section explique comment cela peut se faire dans la pratique. Elle clarifie tout d'abord les concepts et définitions (tableau 7), puis montre comment les questions d'inégalité entre les genres peuvent être traitées tout au long du cycle du projet.

Je ne suis pas « expert en matière de genre » : suis-je concerné ?

Oui, toutes les personnes impliquées dans la programmation relative au VIH et SIDA ont besoin de connaissances et de sensibilisation quant aux inégalités et aux facteurs de risques liés au genre, et doivent savoir comment les aborder dans la conception et la mise en œuvre de leurs programmes. Il ne s'agit pas là d'une activité indépendante, mais plutôt d'un processus continu qui fait partie intégrante de la conception et de la mise en œuvre des programmes. Si un « expert en matière de genre » peut vous aider à approfondir votre compréhension des problèmes d'égalité entre les genres et vous aider à les traiter, vous devez être en mesure d'intégrer les exigences de l'égalité entre les genres tout au long de vos projets et programmes.

 **Il peut sembler que la réalisation de l'égalité entre les genres soit difficile et exige beaucoup de temps. Cependant, un premier pas facile à faire dans cette direction consiste à avoir l'esprit ouvert et à être disposé à écouter et à apprendre de nouvelles façons de travailler.**

4 L'expression « les femmes et les hommes », employée dans cette section par commodité, doit être entendue comme désignant aussi les filles et les garçons. Il convient de ne pas ignorer les considérations liées à l'âge et les dynamiques différentes qui se manifestent à des âges différents.

Tableau 7. Genre : quelques définitions

Genre : Les caractéristiques des hommes et des femmes qui sont une construction *sociale*.

Sexe : Les différences *biologiques* entre les hommes et les femmes.

Égalité des genres : L'égle valorisation par la société des similitudes et des différences des hommes et des femmes, et du rôle que chacun joue. Elle est fondée sur l'idée que les femmes et les hommes sont partenaires, à part égale, au sein de leur foyer, de leur communauté et de leur société. Il s'agit de l'objectif ultime.

L'égalité entre les genres est atteinte lorsque :

- Les femmes et les hommes disposent de conditions égales pour réaliser pleinement leurs droits humains.
- Les femmes et les hommes disposent de conditions égales pour contribuer au développement économique, social, culturel et politique et pour en bénéficier.
- Les ressemblances et les différences entre les femmes et les hommes, ainsi que leurs différents rôles, sont également valorisés par la société.

L'égalité des genres n'est pas la **parité des genres** – c'est-à-dire la participation et la représentation égales, en termes tant de qualité que de quantité, des deux sexes dans tous les domaines. Celle-ci est une condition nécessaire, mais non suffisante, de l'égalité des genres.

L'égalité des genres n'est pas non plus **l'équité des genres** – c'est-à-dire le processus consistant à être juste envers les femmes et les hommes. Pour assurer cette impartialité, des mesures doivent être prises afin de pallier aux déséquilibres d'origine historique et culturelle qui empêchent les hommes et les femmes de participer à parts égales au développement de leur société. Si l'équité entre les genres est un moyen, **l'égalité est le résultat**.

UNE PROGRAMMATION TENANT COMPTE DU GENRE

En reconnaissant que les hommes et les femmes sont différents en termes tant de sexe que de genre, on peut définir des actions appropriées à leur intention. Une programmation prenant en compte la question du genre suppose également de faire progresser les questions de l'égalité des genres dans les programmes, les politiques et les activités afin de remettre en cause les préjugés et les pratiques, les idées et les croyances discriminatoires, et de s'efforcer de les changer.

Une analyse de genre aide les programmeurs à comprendre **les rôles, les identités et les structures de pouvoir liés au genre**, afin d'agir sur ces facteurs.

Les rôles de genre sont les activités que l'on s'attend à voir les femmes et les hommes assumer au sein du foyer ou de la communauté. Les rôles de genre sont : spécifiques au contexte (société, époque culturelle et historique), non fixés (c'est-à-dire changeant en fonction des changements généraux et continuellement remis en cause par les individus), divers (différents d'une société à l'autre et au sein des sociétés, en fonction par exemple de la classe, de la race, de l'appartenance ethnique, de la caste, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre) et structurés par la famille, l'école, les pairs, l'environnement culturel et religieux, la publicité et les médias.

Les identités de genre sont la conception que les individus ont d'eux-mêmes, quels que soient leur sexe biologique ou leur orientation sexuelle.

Les structures de pouvoir liées au genre sont la répartition du pouvoir et de l'influence entre les sexes et les genres. Les structures de pouvoir sont entretenues par des rôles de genre, des pratiques socioculturelles, des conditions économiques et des cadres juridiques et sociaux (comme les lois, le mariage, les familles étendues, les écoles ou les lieux de travail).

Selon que la programmation correspondra plus ou moins à ces informations, l'action contribuera ou non – et, le cas échéant, contribuera plus ou moins bien – à :

- Corriger les facteurs liés à l'inégalité entre les genres qui rendent certaines communautés ou groupes sociaux (notamment les minorités sexuelles) vulnérables à l'infection par le VIH.
- Modifier des stéréotypes de genre bien enracinés et des inégalités qui le sont tout autant dans les relations entre les genres.
- Permettre aux personnes vivant avec le VIH de vivre une vie digne et pleine, sans stigmatisation ni discrimination.
- Mitiger l'impact du VIH et SIDA sur les femmes et les hommes, les ménages, les communautés et les institutions à plus grande échelle.
- Aider à réaliser l'égalité des genres, l'autonomisation et la promotion des femmes et des filles en tant que droits humains. Voir également  *Droits humains*

« L'égalité entre hommes et femmes doit s'inscrire dans nos gènes et être placée au coeur de chacune de nos actions. Avec l'aide des gouvernements et de la société civile, nous devons dynamiser la riposte mondiale au SIDA, tout en consacrant notre énergie à faire progresser l'égalité entre hommes et femmes. Ces deux causes sont indéniablement liées. »

Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA

Source : Discours inaugural de la 53^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, le 2 mars 2009.

Des degrés différents de sensibilité au genre

De nombreux programmes consacrés au VIH et au SIDA ont traité avec succès les questions d'égalité des genres en reconnaissant les différences entre les genres et en concevant des programmes et des services répondant aux besoins et aux intérêts divers des femmes et des hommes. Il s'agit de programmes « sensibles au genre ».

Un exemple est la prise en compte du déséquilibre de pouvoir dans les interactions sexuelles, qui peut rendre difficile, pour les femmes, de négocier l'utilisation du préservatif, avec le financement du développement d'une technologie de prévention contrôlée par les femmes, comme les microbicides. Un autre est la reconnaissance des vulnérabilités spécifiques auxquelles sont confrontés les hommes, par exemple au moyen de programmes de prévention du VIH destinés aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.

Bien qu'ils soient efficaces, il importe de garder présent à l'esprit que les programmes sensibles à la question du genre font très peu pour changer les conditions qui créent d'emblée des obstacles liés au genre, et ne remettent pas en cause les stéréotypes sexistes. Des programmes sexotransformateurs sont nécessaires pour une réponse plus durable.

On peut en donner pour exemple le Men's Perspective Project, au Cambodge, qui a pour objet d'accroître le respect des droits des femmes et la reconnaissance de leur contribution à la société à tous les niveaux. Le projet engage les hommes à se dresser pour combattre violence domestique et la discrimination, et sert de secrétariat au Cambodian Men's Network, plate-forme de militants qui s'opposent à la violence des hommes à l'encontre des femmes. Un autre exemple est celui du « Program H », consortium d'ONG travaillant au Brésil et au Mexique depuis 2000, qui s'appuie sur les médias et sur la culture des jeunes pour promouvoir des modes de vie plus propices à l'équité entre les genres chez les jeunes hommes. Aujourd'hui, une alliance internationale de partenaires met en œuvre le programme dans diverses régions à travers le monde.

Source : Site Web de GAD-C : http://www.gad.org.kh/CO_MPP.html ;

Site Web de Promundo: <http://www.promundo.org.br/>

LA PRISE EN COMPTE DU GENRE COMME PROCESSUS

Tenir compte du genre ne consiste pas seulement à aborder les questions de genre dans le contenu d'un programme – il s'agit aussi d'un processus. Cela suppose de :

- reconnaître les perspectives différentes qui sont celles des femmes et des hommes
- promouvoir l'implication des femmes et des hommes dans la prise de décision et s'assurer que les uns comme les autres puissent contribuer sur un pied d'égalité lors des réunions et que leurs opinions soient prises au sérieux
- remédier aux inégalités des genres à l'intérieur des organisations, développer la compréhension, les capacités et une politique du genre promouvant l'équité entre le personnel masculin et féminin
- intégrer les préoccupations liées au genre tout au long du cycle du projet.

COMMENT

ASSURER UNE APPROCHE SEXOSPÉCIFIQUE ?

Actions/ étapes clés

Réaliser une analyse de genre

Conseils et outils

Les questions à poser peuvent notamment être les suivantes :

- **Rôles de genre** : Que font les hommes et les femmes ? Où ? Quand (modèle journalier et saisonnier) ?
- **Identités de genre** : Quels sont les attributs positifs et négatifs associés aux hommes et aux femmes dans votre communauté ? Quels sont les différents idéaux de maternité et de paternité ?
- **Structures de pouvoir liées au genre** : Quelles sont les pratiques et les traditions culturelles les plus importantes dans la communauté ? Quels sont les rôles des femmes et des hommes ? Combien de femmes siègent-elles au Parlement/gouvernement/dans les conseils locaux ? quels sont les droits et les obligations des femmes et des hommes dans la constitution et vis-à-vis d'autres cadres légaux (par exemple en droit de la famille et droit des successions) ? Qui bénéficie de ces structures et systèmes, et qui y est perdant ?

Pour une présentation du cadre de l'analyse de genre, voir :

 *Gender manual: A practical guide for development policy-makers and practitioners* (DFID, 2002) <http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/gendermanual.pdf>

Il existe plusieurs méthodes pour réunir et analyser ces informations. Les outils et techniques (par exemple pour évaluer le pouvoir, la vulnérabilité ou la mesure dans laquelle les stratégies et activités proposées se traduisent par une transformation des relations entre les genres) figurent dans :

 *Operational guide on gender and HIV and AIDS* (Équipe spéciale inter-institutions de l'ONUSIDA sur l'égalité des genres et le VIH/SIDA, 2005) ; Fait partie du *Resource Pack on Gender and HIV/AIDS*. <http://www.unfpa.org/hiv/docs/rp/op-guide.pdf>

Évaluer le degré d'ensemble de prise en compte du genre dans un projet

Des politiques et des actions **ignorant la question du genre** ne différencient pas les besoins, les aspirations et les capacités de l'un et l'autre genre, perpétuent les politiques, pratiques, idées et croyances dominantes qui favorisent l'inégalité des genres. Par exemple, des manuels scolaires comportant des thèmes, des illustrations et des expressions reproduisant des stéréotypes sexistes.

Des politiques et des actions **tenant compte du genre** différencient les besoins, les aspirations et les capacités identiques et différents de l'un de l'autre genre et s'efforcent d'y répondre, *mais* ne contestent pas les politiques dominantes partiales et discriminatoires. Ainsi, les pratiques, les idées et les croyances existantes restent en place.

Actions/ étapes clés

Conseils et outils

Exemple : un projet visant à approfondir la compréhension qu'ont les enseignants des questions relatives au genre et au VIH et SIDA, mais qui n'élabore pas les matériels aidant les enseignants à *remettre en cause* les inégalités entre les genres qui favorisent l'épidémie.

Des politiques et des actions **sexotransformatrices** vont au-delà de la prise en compte des besoins, des aspirations et des capacités de chaque genre. Elles remettent également en cause les politiques, pratiques, idées et croyances partiales et discriminatoires et s'efforcent de les modifier.

Exemple : des pratiques d'apprentissage dans lesquelles les enseignants traitent des questions d'égalité entre les genres, utilisent les cours pour engager un débat sur le genre et contestent les stéréotypes sexistes.

Examiner une proposition de projet sous l'angle de la prise en compte du genre

S'il vous a été demandé d'examiner une proposition de projet sous l'angle de la prise en compte du genre, les questions suivantes peuvent être utiles :

- Le descriptif du projet comprend-il une analyse de la situation propre à chaque genre ?
- Les données sont-elles ventilées par sexe ?
- Identifie-t-il des objectifs, des résultats et des indicateurs de performance sexospécifiques réalistes et clairs, fondés sur les conclusions de l'analyse de la situation et des besoins en termes de genre ?
- Les ressources sont-elles appropriées pour atteindre les objectifs du projet en termes de sexospécificité et de prise en compte de la question du genre ?
- Quel est l'équilibre entre hommes et femmes dans l'équipe du projet ?
- Des études d'impact et des évaluations sont-elles prévues pour mesurer la réalisation des objectifs relatifs au genre ?

 *Guide des points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales* (UNESCO, 2005)
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001405/140572f.pdf>

Intégrer le genre dans le VIH tout au long du cycle du projet

Les manuels, listes de contrôle et matériels de formation ci-dessous peuvent vous aider à tous les stades de votre programme :

 *Resource pack on gender and HIV/AIDS* (Équipe spéciale inter-institutions de l'ONUSIDA sur l'égalité des genres et le VIH/SIDA, 2005). Ce kit de ressources se compose d'un document de synthèse, d'un guide opérationnel et de fiches sur divers sujets. <http://www.unfpa.org/public/op/edit/publications/pid/357>

 *Integrating gender issues into HIV/AIDS programs: An operational guide* (Banque mondiale, 2004). Série d'outils et d'exemples pratiques illustrant les manières de renforcer les programmes relatifs au VIH et SIDA par l'intégration d'une perspective de genre. <http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/GenderHIVAIDSGuideNov04.pdf>

 *Manual for integrating gender into reproductive health and HIV programs.* (Population Reference Bureau pour le compte de l'Équipe spéciale inter-institutions sur l'égalité des genres et le VIH/SIDA, 2003) <http://www.prb.org/pdf/ManualIntegrGendr.pdf>

Actions/ étapes clés

Conseils et outils

 L'approche sexospécifique de l'UNESCO et d'autres outils d'intégration du genre sont disponibles sur le site Web de la Division pour l'égalité des genres de l'UNESCO http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=11340&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

 Portail Web de l'UNIFEM sur le genre, le VIH et le SIDA : <http://www.genderandaids.org/>

Exemples de programmes

 Intégration de diverses stratégies de genre pour améliorer les actions dans le domaine du VIH et SIDA : compendium de programmes en Afrique (ICRW, 2009) http://www.aidstar-one.com/sites/default/files/aidstarone_gender_compendium.pdf

Élaborer des indicateurs sensibles au genre

Des indicateurs tenant compte du genre permettent de mesurer les bénéfices pour les femmes et pour les hommes. Le choix des indicateurs appropriés peut se révéler difficile. Il variera en fonction des objectifs du projet, de la situation de l'épidémie, de ce que l'on sait de l'incidence des questions de genre sur le VIH et SIDA et de l'existence de données ventilées par sexe. Il pourrait être nécessaire de développer la capacité à collecter des données ventilées par sexe ; cela devrait supposer des partenariats avec des organisations communautaires et d'autres groupes travaillant sur des questions sexospécifiques.

Exemples d'indicateurs sensibles au genre

Apports

- Volume du budget consacré au VIH et SIDA destiné à des mesures tenant compte du genre
- Ministères ayant intégré des questions tenant compte du genre dans les plans annuels

Produits

- Participation des organisations féminines à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques relatives au VIH et SIDA
- Nombre de programmes de prévention du VIH et SIDA tenant compte du genre intégrés dans les programmes scolaires

Résultats

- Nombre de femmes et d'hommes connaissant au moins deux méthodes de protection contre le VIH
- Nombre de femmes indiquant avoir utilisé un préservatif avec un partenaire régulier au cours des 12 derniers mois

Impact

- Prévalence du VIH chez les hommes et les femmes de 15 à 24 ans
- Espérance de vie par sexe

 *Factsheet on gender-sensitive HIV/AIDS indicators for monitoring and evaluation* (Équipe spéciale inter-institutions de l'ONUSIDA sur le genre et le VIH/SIDA, 2005) <http://www.unfpa.org/hiv/docs/rp/factsheets.pdf> (la fiche sur les indicateurs figure à la fin du document).

 *Pourquoi et comment utiliser des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes : manuel pour les projets* (ACDI, 1997) [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/WID-HAND-F.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/WID-HAND-F.pdf)

Actions/ étapes clés

Faire participer les hommes et les jeunes garçons et répondre à leurs besoins spécifiques

Conseils et outils

Il est important de travailler avec les hommes sur les questions liées au genre afin de réduire la vulnérabilité des femmes à l'infection par le VIH. Souvenez-vous cependant que la vulnérabilité des hommes est également liée aux normes et rôles de genre, et que les hommes aussi sont touchés par la violence liée au genre et sexuelle.

 *Working with men, responding to AIDS. Gender, sexuality and HIV: A case study collection* (International HIV/AIDS Alliance, 2003). Comporte des exemples de projets relatifs au VIH et SIDA qui travaillent avec les hommes ou abordent d'autres questions et problèmes liés aux hommes (comme l'identité de genre, la sexualité ou la violence). http://www.aidsalliance.org/includes/Publication/www1103_working_with_men.pdf

 *The truth about men, boys and sex* (IPPF, 2009). Examine quelques-unes des questions et actions prioritaires pour différents groupes d'hommes et de jeunes garçons. <http://www.ippfsar.org/NR/rdonlyres/C1579050-CA7D-43C6-911F-D69DC5B1B795/0/TruthAboutMenBoysSex.pdf>

 *Il faut être deux : l'établissement de partenariats avec les hommes en matière de santé de la reproduction et de la sexualité* (UNFPA, 2003). Des orientations sur les moyens efficaces et sensibles au genre de faire participer les hommes aux programmes de santé génésique et sexuelle. http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2003/ItTakes2_fre.pdf

 *Young men and HIV prevention: Young people in action* (UNFPA / Instituto Promundo, 2007). Practical information on how to design, implement and evaluate HIV prevention activities that incorporate a gender perspective and engage young men and relevant stakeholders. <http://www.promundo.org.br/materiais%20de%20apoio/Toolkit-ENG.pdf>

 *UNAIDS Action framework: Universal access for men who have sex with men and transgender people* (ONUSIDA, 2009) http://data.unaids.org/pub/Report/2009/jc1720_action_framework_msm_en.pdf

Pour plus d'informations, voir : ➔ **Participation**

Utiliser un langage neutre du point de vue du genre

Un choix de mots imprécis peut être interprété comme partial, discriminatoire ou dégradant, même si ce n'est pas intentionnel. Prendre soin de l'expression aide à manifester une plus grande sensibilité et évite les propos offensants.

Ainsi, en anglais, évitez d'utiliser la forme masculine des pronoms personnels pour désigner à la fois des hommes et des femmes. Au besoin, reformulez la phrase.

Par exemple, *'The consultant must submit his report at the end of the assignment'* (Le consultant doit soumettre son [pronom masculin] rapport à la fin de la mission) peut être reformulé en : *'Consultants must submit their report at the end of the assignment'* (Les consultants doivent soumettre leur [pronom neutre], rapport à la fin de la mission) ; de même, *'Each doctor should send one of his nurses to the workshop'* (Chaque médecin devrait envoyer l'une de ses infirmières à l'atelier) serait mieux exprimé comme suit : *'Each doctor should send a nurse to the workshop'* (Chaque médecin devrait envoyer une infirmière à l'atelier). De manière générale, il est préférable d'employer des termes neutres plutôt que des termes désignant des hommes. Mieux vaudra ainsi, en anglais, employer « *chairperson* » plutôt que « *chairman* », ou « *workforce* » ou « *human resources* » plutôt que « *manpower* ».

Actions/ étapes clés

Conseils et outils

Cette démarche s'applique également au choix des images : dans le monde du travail, montrez des hommes et des femmes dans tous les types d'emplois de cadres et de salariés (médecins *et* infirmières) ; dans le milieu scolaire, montrez *aussi bien* des filles que de garçons qui réussissent en mathématiques et en sciences ; dans la vie de la communauté, insérez des images d'hommes dans des fonctions d'aide sanitaire et d'enseignant en maternelle, et des femmes dans des postes d'autorité (par exemple juges ou policières).

 Pour l'égalité des sexes dans le langage (UNESCO, 1999)
<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001149/114950Mo.pdf>

Évaluer la volonté de travailler avec une population sexuellement diverse

 Sexual diversity tool kit (IPPF, 2008). Comporte une enquête pour le personnel, un guide d'indicateurs et un index utilisé pour évaluer à quel point une organisation est disposée à travailler avec des populations sexuellement diverses (y compris les lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transsexuels et personnes intersexuées). http://www.ipfwhr.org/SDtoolkit_en

Former aux compétences en matière de genre

 Programme de formation en ligne à l'égalité entre les sexes : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=45221&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

 Stepping Stones est un kit de formation participative sur le VIH et SIDA, les questions de genre et les compétences en matière de communication et de relations utilisé dans le monde entier pour promouvoir le changement. <http://www.steppingstonesfeedback.org> ou <http://www.stratshope.org/t-training.htm> pour le kit de formation complet.

 Gender or sex: Who cares? Kit de ressources sur le genre et la santé génésique pour les adolescents et jeunes travailleurs, qui met particulièrement l'accent sur la violence, le VIH et les IST, les grossesses non désirées et l'avortement pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité (IPAS, 2001). http://www.ipas.org/Publications/asset_upload_file99_2439.pdf
Notes à l'intention des formateurs : http://www.iwtc.org/ideas/9b_genderTOT.pdf

Lectures complémentaires

 Voir *Références* à la fin de cette brochure.



5. L'ÂGE

5. L'ÂGE

L'infection par le VIH se produit principalement dans le groupe d'âge économiquement productif (de 15 à 49 ans). Dans ce groupe, les jeunes nécessitent une attention particulière : selon l'ONUSIDA⁵, 40 % environ des nouvelles infections par le VIH dans le monde touchent les 15 à 24 ans. Cependant, à l'échelle mondiale, la grande majorité des jeunes ne sont toujours pas informés d'une manière adéquate en matière de sexualité et d'infections sexuellement transmissibles.

Le nombre d'enfants vivant avec le VIH dans le monde reste également élevé⁶, et un grand nombre d'autres enfants sont touchés par le VIH, même s'ils ne sont pas infectés par le virus proprement dit.

La présente section est consacrée aux manières d'adapter les actions en matière de VIH et SIDA aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes à chaque âge, par exemple en leur assurant une information appropriée, culturellement pertinente et scientifiquement précise, et en les faisant participer aux programmes relatifs au VIH et SIDA.



Il est important de viser des groupes d'âge spécifiques, mais les groupes ne doivent jamais être considérés comme homogènes – dans quelque contexte que ce soit, les besoins et les possibilités sont très variables.

Comme pour les autres groupes d'âge, le risque de VIH et la vulnérabilité au virus doivent être une considération essentielle. Les jeunes les plus exposés sont notamment les jeunes usagers de drogues par injection, les travailleurs sexuels et les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes. Les jeunes vivant dans les rues, les jeunes migrants et les jeunes marginalisés non scolarisés sont vulnérables à l'adoption de comportements à haut risque.

Et les personnes âgées ?

On a encore peu conscience de l'incidence du VIH et SIDA sur les personnes âgées, du poids économique et psychologique de la pandémie sur leur vie et de la contribution cruciale qu'ils (notamment les femmes âgées qui s'occupent des malades) apportent à la réponse. En outre, à mesure que les médicaments antirétroviraux accroissent l'espérance de vie, le nombre de personnes vieillissant avec le VIH augmente.

Les mesures de prévention visent rarement la génération plus âgée, bien que de nombreuses personnes âgées soient sexuellement actives et risquent de transmettre le VIH ou d'y être exposées. Le fait de n'être pas conscient de l'incidence du VIH et SIDA chez les personnes âgées est également problématique pour les générations plus jeunes, car les personnes âgées se chargent d'informer – et doivent informer – les enfants et les jeunes à propos de la maladie.



Mind the gap: HIV and AIDS and older people in Africa (HelpAge International, 2008)
http://www.helpage.org/Resources/Policyreports/main_content/JVgP/Working-for-Life-Englishhigh-res.pdf
http://www.helpage.org/Resources/Policyreports/main_content/HVrZ/Mind-the-Gap-final.pdf

5 ONUSIDA. 2009. *Le point sur l'épidémie de sida 2009*. Genève : ONUSIDA.

6 ONUSIDA. 2009. *Le point sur l'épidémie de sida 2009*. Genève : ONUSIDA.

ONUSIDA. 2008. *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida 2008*. Genève : ONUSIDA.

Qu'est-ce qui est efficace ?

Un examen systématique et actualisé de l'efficacité des actions de prévention du VIH destinées aux jeunes (reposant sur des études menées en Afrique du Sud) a identifié les approches prêtes à être mises en œuvre à grande échelle, car il a été montré qu'elles améliorent les connaissances, réduisent les comportements à risques qui ont été signalés et/ou augmentent le recours aux services de santé.

Dans les écoles : des programmes d'éducation à la santé sexuelle inscrits dans le programme scolaire, dirigés par des adultes ou des jeunes plus âgés et bien formés, avec ou sans la participation de pairs éducateurs issus de la même école, et sur la base de critères de qualité éprouvée.

Dans les médias : transmission du message par la radio et autres médias (par exemple par la presse), avec ou sans télévision.

Dans les services sanitaires : former les prestataires de services et rendre les équipements plus accueillants pour les jeunes, parallèlement à des activités au sein de la communauté et à l'implication d'autres secteurs afin de créer de la demande.

Dans des communautés géographiquement définies : actions visant les jeunes et réalisées en recourant aux organisations existantes, et actions visant l'ensemble de la communauté, réalisées par l'intermédiaire des réseaux traditionnels ou d'activités menées à l'échelle de la communauté.

Pour les jeunes les plus exposés : actions assurant des informations et des services par l'intermédiaire d'équipements et d'activités de proximité.



HIV prevention among young people in sub-Saharan Africa: The way forward (London School of Hygiene and Tropical Medicine and the Mwanza Research Centre of the Tanzanian National Institute for Medical Research, 2009)

<http://www.memakwavijana.org/images/stories/Documents/thewayforwardfulltext.pdf>

FAVORISER LA DIFFUSION DE MESSAGES SPÉCIFIQUES À CHAQUE ÂGE ET L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Les messages de prévention du VIH, notamment ceux qui sont transmis par l'intermédiaire des programmes d'éducation à la sexualité, doivent être appropriés à la culture et à l'âge de développement de leur public cible, et scientifiquement précis. La plupart des experts sont convaincus que les enfants et les jeunes ont envie et besoin d'une éducation à la sexualité et d'une information sur la santé sexuelle aussi précoces et complètes que possible.

Le tableau 8 présente quelques exemples d'objectifs d'apprentissage pour une éducation complète à la sexualité à l'intention de différents groupes d'âge. Ces objectifs peuvent être affinés pour chaque contexte spécifique lors de l'élaboration de programmes scolaires, de matériels et de programmes, afin de correspondre aux besoins et aux caractéristiques d'un pays ou d'une région spécifiques, par exemple aux normes sociales et culturelles ou à la situation en matière de VIH.

Tableau 8. Exemples d'objectifs d'apprentissage pour une éducation à la sexualité – par âge

<p>De 5 à 8 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les bonnes et les mauvaises décisions et leurs conséquences ■ les différents types de communication ■ les « droits du corps » et les parties « privées » du corps 	<p>De 9 à 12 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les compétences nécessaires pour gérer ses relations ■ comment les rôles de genre contribuent à l'activité sexuelle forcée et aux abus sexuels ■ les défis affectifs, économiques, physiques et sociaux de la vie avec le VIH
<p>De 12 à 15 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ savoir décider, communiquer, négocier et refuser (par exemple en réponse à des agressions sexuelles potentielles ou à des pratiques sexuelles à risque) ■ réduire le risque de contracter ou de transmettre le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (notamment par l'utilisation correcte des préservatifs) ■ les valeurs personnelles correspondant à une série de questions relatives à la sexualité et à la santé reproductive 	<p>De 15 à 18 ans et +</p> <p>On peut également utiliser ces objectifs d'apprentissage avec des élèves plus mûrs dans l'enseignement supérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ le concept de droits sexuels et génésiques et la législation pertinente ; les conséquences juridiques, sociales et sanitaires des décisions en matière sexuelle ; les lois relatives aux abus ■ l'influence (positive et négative) des messages des médias sur le comportement sexuel et la prise de risque, les rapports sexuels protégés et l'égalité entre les genres ; l'incidence de la culture et des stéréotypes liés aux rôles de genre sur les individus, les relations et le comportement sexuel ■ la stigmatisation et la discrimination envers les personnes vivant avec le VIH

Source : *International technical guidance on sexuality education: an evidence-informed approach for schools, teachers and health educators. Vol. 2: Topics and learning objectives* (UNESCO, 2009) <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001832/183281f.pdf>

Note : Les objectifs d'apprentissage spécifiques dépendent de l'âge et des compétences cognitives des élèves – qui peuvent être variables, et vont de la capacité à comprendre ou expliquer un concept à la capacité à faire la preuve d'une compétence.

 **Les programmes d'éducation à la sexualité peuvent être plus efficaces et plus attirants pour les jeunes s'ils jouent eux-mêmes un rôle dans la conception du programme d'études. Ils ont ainsi une occasion d'identifier les préoccupations et les croyances liées à la sexualité, de proposer des activités répondant à ces préoccupations et de suggérer des améliorations pour toutes les activités au cours de la phase de tests pilotes.**

FAIRE PARTICIPER LES ENFANTS ET LES JEUNES

Il n'est pas possible d'adapter les actions en matière de VIH et SIDA aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes de chaque âge sans une certaine implication de leur part. Il y a deux manières différentes de l'obtenir, en fonction de l'âge de ceux que l'on souhaite faire participer.

ENFANTS

Impliquer activement les enfants dans les questions qui les touchent exige des changements dans la pensée des adultes et dans leurs relations avec les enfants. Cela suppose principalement que les adultes écoutent les enfants avec un esprit ouvert.

Un exemple de modèle participatif est l'approche de « l'enfant pour l'enfant », dans laquelle les enfants eux-mêmes contribuent à la santé et au développement d'autres enfants. Cette approche est utilisée dans le monde entier pour impliquer activement les enfants dans la prévention du VIH et pour soutenir les enfants dont les familles sont touchées par le VIH et SIDA.

L'approche de « l'Enfant pour l'enfant » (Child-to-child) en matière de VIH et SIDA avec les écoliers d'Ouganda

L'approche de « l'Enfant pour l'enfant » a été employée dans les écoles primaires d'Ouganda pour aider les enfants à s'aider mutuellement à faire face à l'impact du VIH et SIDA. Les enfants ont suivi les étapes suivantes :

Étape 1. Comprendre le problème : Apprendre ce qui arrive aux enfants lorsque leurs parents ou tuteurs vivent avec le VIH, en lisant des histoires et articles de journaux et en en débattant.

Étape 2. En savoir plus sur son impact sur leur communauté : Les enfants débattent avec leurs amis, en classe ou au club de sport, des problèmes qu'eux-mêmes et d'autres enfants de familles touchées par le VIH et SIDA rencontrent. Les écoliers rendent visite à des enfants qui ont abandonné l'école parce que leurs parents sont malades ou sont morts. Ils voient quels sont leurs problèmes et l'aide dont ils peuvent avoir besoin. Ils voient également quel est le soutien dont les enfants peuvent disposer auprès des organisations communautaires et confessionnelles.

Étape 3. Débattre des faits observés et planifier l'action : Les enfants débattent de ce qu'ils ont appris et planifient des actions de soutien mutuel. Ils préparent des affiches, des chansons et des spectacles pour montrer quelle est la situation des enfants touchés par le VIH et SIDA. Ils planifient également des manières de s'aider mutuellement à l'école et d'aider ceux qui ne peuvent pas y venir. Les enseignants les aident à élaborer ces plans.

Étape 4. Agir : Les enfants organisent une manifestation spéciale pour les enfants et les adultes de la communauté, à l'occasion de laquelle ils présentent leurs affiches, jouent leur spectacle, apprennent leurs chants aux autres et organisent des groupes de discussion. Leurs enseignants les aident à animer les débats avec les adultes. Les enfants contribuent également à un petit fonds destiné à aider d'autres élèves, motivent les familles pour qu'elles aident d'autres enfants dans le besoin et mobilisent le soutien d'organisations locales au profit des familles ayant un enfant pour chef.

Étape 5. Évaluer l'action : Les enfants débattent entre eux des changements opérés à l'école et au sein de la communauté, rendent visite aux enfants qui ont abandonné l'école pour voir s'ils reçoivent désormais plus de soutien et de compréhension de la part des autres enfants. Ils débattent des nouvelles actions à mettre en œuvre et de ce qu'ils peuvent améliorer.

Étape 6. Faire mieux : Les enfants poursuivent ces activités en saisissant toutes les occasions, individuellement et en groupe, de s'aider mutuellement à faire face à l'impact du VIH et SIDA.

Source : Healthlink Worldwide http://www.healthlink.org.uk/projects/hiv/ccath_approach.html



Child-to-Child: A practical guide. Empowering children as active citizens. (Gibbs et Mathers, 2002) <http://www.child-to-child.org>

JEUNES

Faire en sorte que les jeunes s'engagent activement dans leur communauté, dans tous les domaines et toutes les activités qui les concernent, suppose de reconnaître et de nourrir leurs forces, leurs compétences et leurs intérêts en leur offrant de véritables occasions d'engagement.

La participation des jeunes aide à bâtir de meilleurs programmes. Elle évite de perdre du temps et de l'argent pour des services qu'ils ne veulent pas utiliser, et leur permet de mieux s'appropriier les services et de s'y engager davantage. Mais n'oubliez pas que c'est aussi pour eux un droit. Permettre à la voix des jeunes de se faire entendre est également une manière efficace de surmonter les réticences des adultes à des programmes qui leur assurent une éducation complète leur permettant de faire des choix et de prendre des décisions qui ont une incidence sur leur vie.

Le **cycle du projet** offre plusieurs points d'entrée pour impliquer les jeunes (voir tableau 9). La création de processus internes qui pérennisent l'implication des jeunes doit aussi être complétée par un renforcement des capacités qui leur permette de remplir efficacement leur rôle.

Il peut être essentiel, pour le succès d'un programme centré sur les jeunes, de s'assurer le **soutien des adultes**. Ainsi, le soutien des parents ou des enseignants à des programmes scolaires de prévention du VIH peut avoir une incidence positive sur l'acceptation de ces programmes par les adolescents et sur l'intérêt qu'ils y trouvent. Le soutien d'un responsable local peut avoir une incidence positive sur la perception qu'en ont les adultes. Ainsi, certaines activités qui, en dernière analyse, bénéficieront aux jeunes ne visent pas ces derniers, mais les adultes, dont les valeurs les influencent fortement.

Tableau 9. Impliquer les jeunes dans l'ensemble du cycle du projet : points d'entrée

Stade du cycle de programmation	Points d'entrée/Activités
Conception et planification	<ul style="list-style-type: none"> ■ Identification et évaluation des besoins ■ Collecte et utilisation de données de référence en vue de l'élaboration du programme ■ Recherche participative destinée à alimenter la conception du programme ■ Expérimentation sur le terrain des matériels du programme ■ Élaboration de stratégies, d'activités et de projets
Gestion	<ul style="list-style-type: none"> ■ Postes du personnel (bénévole ou rémunéré) ■ Stages et contrats d'apprentis ■ Activités de liaison avec des services correspondants destinés aux jeunes ■ Constitution de réseaux parmi les organisations de jeunesse

Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formation des personnes chargées de la mise en œuvre du programme (par exemple prestataires de services ou pairs éducateurs) ■ Éducation/conseil/promotion/diffusion par les pairs ■ Activités médiatiques et éducatives : <ul style="list-style-type: none"> • Conception de messages • Élaboration de matériels et de programmes d'étude • Porte-parole dans les médias existants • Bulletins, magazines, émissions de radio créés par les jeunes ■ Organisation de manifestations, de foires et de fêtes ■ Conseil et autres services dispensés dans le cadre d'établissements sanitaires
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Suivi de la mise en œuvre des activités ■ Suivi de l'ampleur et de la qualité de la participation des jeunes ■ Apports à la conception de la recherche ■ Conception de questionnaires et d'autres instruments de collecte de données ■ Collecte d'informations/données ■ Analyse des données et rapport aux parties prenantes concernées
Supervision/ Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membres du conseil consultatif ■ Membres du conseil d'administration ■ Membres des conseils des jeunes
Plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> ■ Représentation à l'occasion de réunions (tant locales qu'internationales) ■ Organisation de réunions locales (mais aussi internationales) sur des questions concernant les jeunes ■ Témoignage devant les organes décisionnels ■ Élaboration de positions et de déclarations sur les politiques ■ Interviews et déclarations aux médias locaux et nationaux ■ Participation à des parlements des jeunes

Source : D'après *HIV/AIDS and communities: involving children and youth as part of the solution*. (Christian Children's Fund, élaboré pour la Joint Learning Initiative on Children and AIDS (JLICA), 2008) <http://www.jlica.org/userfiles/file/CCF%20JLICA%20Summary%20Report-ChildandYouthInvolvementComplewithAnnexes.pdf>

 **Les questions éthiques doivent être prises en compte lorsqu'on travaille avec des enfants et des jeunes touchés par le VIH et SIDA. Respectez leur droit au respect de leur vie privée et le principe du consentement éclairé.**

Les enfants et leurs tuteurs doivent avoir l'occasion de donner leur consentement éclairé à leur participation à une activité. Le respect de normes éthiques élevées est particulièrement important lors des activités de collecte d'informations. Vous devrez équilibrer la nécessité de renforcer la participation des enfants avec celle de minimiser leur exposition à des dangers potentiels.

COMMENT

ASSURER UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE À CHAQUE ÂGE ?

Actions/ étapes clés

Comprendre les jeunes et le contexte

Conseils et outils

Comprendre comment les jeunes vivent la transition de l'enfance à l'âge adulte peut aider les gestionnaires de programmes, les prestataires de services et les décideurs politiques à concevoir des programmes plus pratiques et plus efficaces.



Developmentally-based interventions and strategies: Promoting reproductive health and reducing risk among adolescents (FOCUS on Young Adults, 2001). Pour chaque stade du développement, cet outil présente les facteurs communs (biologie, émotions, cognition, identité, famille, sexualité, société, éthique et moralité) et suggère des objectifs et des activités.
<http://www.fhi.org/en/Youth/YouthNet/Publications/index.htm>
http://www.fhi.org/NR/rdonlyres/ekbzhp2y3qh47vcgsmqro3hhb2ru36qb7zd2ycamv5gpzfidi5pcb27dkogcoenj pzqcdceqemcxai/Focus_tool5.pdf



Preventing HIV/AIDS among adolescents through integrated communication programming (UNFPA, 2003). Comporte des listes de contrôle permettant d'analyser la situation des jeunes, les politiques et la réponse des pouvoirs publics et leurs capacités d'organisation :
http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/224_filename_hiv_adolescents02.pdf

La compréhension du contexte suppose également d'identifier le risque d'infection par le VIH. Définir des sous-groupes de jeunes en fonction du risque de VIH et de la vulnérabilité à cet égard peut aider à hiérarchiser les types et les contenus des actions :

- Ceux pour qui **le risque est le plus élevé**, qui ont déjà adopté des comportements à haut risque, sont ceux qui ont le plus besoin d'une programmation spécifique en matière de VIH.
- Ceux qui sont **les plus vulnérables** quant à la possibilité de commencer à adopter des comportements à haut risque peuvent avoir besoin d'une approche plus large, moins spécifique et axée sur l'amélioration de la sécurité de leur environnement.
- Ceux pour qui **le risque est faible** peuvent bénéficier d'activités de prévention du VIH intégrées dans des actions plus larges (comme l'éducation sexuelle et sanitaire à l'école et les campagnes médiatiques).



Responding to the HIV prevention needs of adolescents and young people in Asia: towards (cost-) effective interventions (UNICEF, UNESCO et UNFPA 2007)
http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/hiv_aids/Documents/2009/Policy_paper_Responding_to_the_Needs_Jan.pdf



HIV/AIDS prevention and care among especially vulnerable young people: a framework for action (OMS et programme Safe Passages to Adulthood, 2004)
<http://www.safepassages.soton.ac.uk/pdfs/evypframework.pdf> Accompagné d'études de cas : *Case studies of success and innovation* (WHO and Safe Passages to Adulthood programme, 2006)
http://www.safepassages.soton.ac.uk/pdfs/evyp_casestudies.pdf

Actions/ étapes clés

Planifier et élaborer des activités de prévention spécifiques à chaque âge

Conseils et outils

 *International technical guidance on sexuality education: an evidence-informed approach for schools, teachers and health educators* (UNESCO, 2009). Vol. 1: The rationale for sexuality education; Vol. 2: Topics and learning objectives. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001832/183281f.pdf>
Le volume 2 du guide fournit un « ensemble base minimal » d'objectifs standard d'apprentissage spécifiques à chaque âge en vue de l'élaboration des programmes scolaires. Il peut également être utilisé en lien avec d'autres outils généraux de planification.

On trouvera des listes de contrôle permettant de guider les programmeurs dans le domaine de la planification des activités de communication pour la prévention du VIH (plaidoyer, communication en vue du changement des comportements, éducation) dans :

 *Preventing HIV/AIDS among adolescents through integrated communication programming* (UNFPA, 2003)
http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/224_filename_hiv_adolescents02.pdf

Sur la planification des programmes scolaires d'éducation à la sexualité :

 *Evidence and rights-based planning & support tool for SRHR/HIV prevention interventions for young people* (World Population Foundation, 2008)
http://www.wpf.org/documenten/PlanningSupportTool_SRHR_Education_July2008.pdf

 *Training and resource manual on school health and HIV/AIDS prevention* (Internationale de l'éducation et OMS, 2001)
http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=36390&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
<http://hhd.org/resources/curriculum/eiwho-training-and-resource-manual-school-health-and-hiv-aids-prevention>

Autres ressources utiles sur les actions en faveur des jeunes :

 L'Équipe spéciale inter-institutions de l'ONUSIDA sur le VIH et les jeunes a élaboré sept fiches d'orientation consacrées aux jeunes les plus exposés et aux actions dans différents environnements et différents secteurs (communauté, éducation, santé, urgence humanitaire et lieu de travail), ainsi qu'à un aperçu mondial. <http://www.unfpa.org/public/iattyp/>

 *Youth: standard package of activities* (Khmer HIV/AIDS NGO Alliance – KHANA, 2008). Exposé facile à utiliser et susceptible d'être adapté à d'autres contextes.
http://www.aidsalliance.org/includes/Publication/Package_of_Activities_Youth.pdf

Collecter les données d'une manière éthique

 *Ethical approaches to gathering information from children and adolescents in international settings: guidelines and resources* (Population Council, 2005)
<http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/childrenethics.pdf>

 *Investing when it counts: generating the evidence base for policies and programmes for very young adolescents* (UNFPA et Population Council, 2006). *Part III: Ethical considerations.*
http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/583_filename_investing.pdf

Actions/ étapes clés

Faire participer les enfants

 *Petit guide à l'usage de ceux qui souhaitent consulter les enfants* (Alliance internationale Save the Children, 2003)
http://www.savethechildren.net/alliance_fr/resources/French_So_You_Want_to_Consult.pdf

 *Seen and heard: Involving children in responses to HIV and AIDS* (Panos, 2008)
<http://www.panos.org.uk/download.php?id=933>

 *Building blocks in practice. Participatory tools to improve the development of care and support for orphans and vulnerable children* (International HIV/AIDS Alliance, 2004).
La série Building Blocks comporte également des documents consacrés spécifiquement à l'Asie et à l'Afrique, en français et en portugais, disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.aidsalliance.org>

 *Building resilience: a rights-based approach to children and HIV/AIDS in Africa* (Save the Children Sweden, 2006)
http://www.crin.org/docs/save_children_hiv.pdf

 Le Child-to-Child Trust est un réseau international qui promeut la participation des enfants à la santé et au développement :
<http://www.child-to-child.org>

Faire participer les jeunes

La Fédération internationale pour le planning familial (IPPF) a élaboré un kit de ressources sur la programmation adaptée aux jeunes, intitulé *Inspire*, qui comprend plusieurs outils :

- Provide* (« Fournir ») : Guide d'autoévaluation destiné à accroître l'accès des jeunes à une vaste gamme de services qui leur sont adaptés.
- Participate* (« Participer ») : Guide d'autoévaluation destiné à renforcer la participation efficace des jeunes aux programmes et aux politiques.
- Explore* (« Explorer ») : Boîte à outils destinée à aider les jeunes à mener des recherches sur la sexualité et la prise de décisions en matière sexuelle.
- Springboard* (« Tremplin ») : Guide pratique pour la mise en place de centre efficace et adapté aux jeunes.

 <http://www.ippf.org/en/Resources/Guides-toolkits/Provide+Strengthening+youth+friendly+services.htm>

 *Setting standards for youth participation* (IPPF, 2004)
http://www.ippf.org/NR/rdonlyres/DF423C28-F09C-4912-BE27-6C9970354EE5/0/Setstand_YouthPart.pdf

 *Young men and HIV prevention: Young people in action* (UNFPA/Promundo, 2007). Ce kit d'outils contient des informations pratiques sur la participation des jeunes hommes et des partenaires pertinents à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'activités de prévention du VIH. <http://www.promundo.org.br/materiais%20de%20apoio/Toolkit-ENG.pdf>

 Voir également *Participation*

Actions/ étapes clés

Travailler avec les médias

Conseils et outils

Des programmes médiatiques adaptés aux enfants peuvent représenter un vecteur idéal d'éducation en matière de VIH et SIDA. C'est par exemple le cas de *Tsehai aime apprendre* émission télévisée hebdomadaire éthiopienne pour les jeunes enfants, conçue pour dispenser des conseils aux enfants ayant perdu leurs parents. Elle met en scène des marionnettes de girafes parlant amharique.

 http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=24814&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

On trouvera des exemples d'initiatives médiatiques menées par, avec et pour les enfants sur le site MAGIC de l'UNICEF, avec d'autres ressources consacrées aux enfants, aux jeunes et aux médias.

 <http://www.unicef.org/magic/bits/francais.html>

Autres ressources sur la communication dans les médias :

 *Éléments probants*

Suivre et évaluer

 *Programmes nationaux de lutte contre le SIDA. Guide des indicateurs de suivi et d'évaluation des programmes nationaux de prévention du VIH/SIDA pour les jeunes (OMS, 2004) www.who.int/hiv/pub/me/napyoungpeople_fr.pdf*

Lectures complémentaires

 Voir *Références* à la fin de cette brochure.



6. PARTICIPATION

6. PARTICIPATION

La participation fait depuis longtemps partie intégrante de la pratique du développement. L'expérience a montré que, lorsque des programmes sont planifiés et élaborés avec ceux dont le bien-être est en jeu – communauté ou « groupe cible » –, ces programmes ont plus de chances d'être pertinents, acceptables et efficaces.

Plusieurs sections du présent livret proposent des outils et des conseils en vue de la participation des groupes cibles aux programmes de prévention du VIH. Par exemple, l'adaptation des actions en matière de VIH aux besoins des jeunes propres à chaque âge nécessite une certaine implication de leur part (➡ *Âge*). Il est essentiel d'impliquer les hommes et les jeunes garçons dans les efforts visant à éliminer les inégalités entre les genres – en vue de remédier aux normes et aux rôles de genre qui rendent vulnérables les hommes aussi bien que les femmes à l'infection par le VIH (➡ *Genre*). L'approche culturellement appropriée tient beaucoup à la participation des communautés (➡ *Culture*) et, cette implication étant étroitement liée à l'autonomisation, elle est une caractéristique essentielle de l'approche fondée sur les droits humains (➡ *Droits humains*).

Vous trouverez ici de nouvelles suggestions quant aux moyens de faire participer les individus et les communautés à la programmation, et de promouvoir le principe de la participation accrue des personnes vivant avec le VIH (principe GIPA).

« Lorsqu'on fait participer et qu'on autonomise les personnes vivant avec le VIH, le résultat ne se limite pas à éviter les infections et prévenir la maladie. Il se traduit par des incidences positives en termes de développement, car les gens retournent au travail, entretiennent leur famille et font des choses positives pour leur communauté et pour le monde. »

(Une personne participant à la Consultation technique internationale sur la « prévention positive » organisée par le GNP+ et ONUSIDA en Tunisie, les 27-28 avril 2009)

💡 Cela s'applique aussi à tous ceux qui peuvent être sous-représentés dans la réponse au VIH – jeunes de différents âges, femmes et autres populations exposées ou marginalisées.

QUE SIGNIFIE LA PARTICIPATION ?

Dans la présente brochure, les termes d'implication et de participation sont utilisés d'une manière interchangeable. Ils décrivent un processus que l'on peut se représenter comme un continuum entre une participation faible et une participation forte, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10. Le continuum de la participation

Informier	Consulter	Collaborer	Autonomiser
Communication unilatérale : diffuser l'information sur un projet, un programme ou une stratégie envisagés.	Susciter un apport de la part des parties prenantes sur une activité proposée ou au cours. Cet apport peut, dans une certaine mesure, influencer la décision.	Faire participer les parties prenantes à la prise de décision sur les activités et les ressources qui les concernent.	Par la participation et le transfert de compétences, les personnes touchées sont impliquées à tous les niveaux de la définition des activités du programme et peuvent maîtriser les décisions (du niveau personnel à celui des politiques).



Ce tableau ne suggère pas qu'il y aurait un « bon » niveau de participation – des niveaux différents seront appropriés pour des situations différentes et à différents stades de la programmation.

D'autres principes essentiels à garder présents à l'esprit sont notamment les suivants :

- Les gens doivent être impliqués au niveau qui les touche le plus directement ; il peut falloir prendre en compte des groupes différents, et leur participation peut varier dans le temps. Ce qui importe est la transparence dans la sélection des participants.
- Un niveau souhaitable (et réalisable) de participation doit être convenu d'emblée ; cela permettra de mieux gérer les attentes.
- Le processus peut exiger des efforts visant à assurer les structures appropriées pour une participation pertinente, notamment des plus marginalisés. Des activités de renforcement des capacités peuvent également être nécessaires.
- La participation doit être active, libre et volontaire.

 **La sensibilité aux normes sociales et culturelles locales est essentielle tout au long du processus : prenez contact respectueusement.**

 **Culture**

Faire participer les communautés

Souvent, la communauté est au plus près de l'action dans la réponse au VIH, en assurant le soutien quotidien qui évite les infections par le VIH, en prenant en charge les personnes vivant avec le SIDA et en mobilisant les réponses individuelles. À ce titre, son implication dans la programmation relative au VIH est vitale.

La communauté peut comporter :

- les personnes vivant avec le VIH, leurs groupes et leurs réseaux
- les réseaux et les organisations communautaires, notamment ceux qui font participer ou qui soutiennent les populations clés
- les organisations non gouvernementales locales, nationales et internationales
- les organisations d'action contre le SIDA
- les organisations confessionnelles
- les réseaux d'ONG et les organisations de soutien aux ONG.

Quelle mesure peut-on prendre pour soutenir la participation active et efficace de la communauté ? Les directives élaborées par le Conseil international des ONG de lutte contre le SIDA (ICASO) fournissent des options pratiques – notamment des normes, des structures, des processus et des méthodes – parmi lesquelles vous pourrez choisir celles qui sont les plus utiles dans la situation que vous rencontrez.

 *Coordination avec les communautés : Actions à entreprendre en vue d'impliquer les communautés (ICASO, 2007) <http://www.icaso.org/guidelines.html>*

ASSURER UNE PARTICIPATION ACCRUE DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Une participation accrue des personnes vivant avec le VIH (le « principe GIPA ») a été reconnue comme essentielle pour arrêter et faire reculer l'épidémie. Les personnes vivant avec le VIH peuvent apporter une expérience et des connaissances précieuses et leur participation publique peut faire tomber des peurs et des préjugés. Il est crucial de noter que le principe consiste à réaliser les droits et les responsabilités des personnes vivant avec le VIH et à renforcer leurs capacités en tant que « détenteurs de droits ». ➔ *Droits humains*

 *La Politique générale GIPA (ONUSIDA, 2007) comporte des recommandations destinées aux pouvoirs publics, à la société civile et aux donateurs internationaux, indiquant comment accroître et améliorer l'implication des personnes vivant avec le VIH dans les réponses au SIDA au niveau mondial, régional et à celui des pays. http://data.unaids.org/pub/Report/2007/JC1299-PolicyBrief-GIPA_fr.pdf*

 **Les personnes séropositives au VIH ont le droit de décider du niveau et du type de leur participation. Elles ont également le droit de choisir de participer sans rendre public leur statut VIH.**

Il existe, pour les personnes vivant avec le VIH, différentes manières de participer et différents niveaux de participation – ce peut être aussi bien en tant que bénéficiaires (de services tels que des soins médicaux ou des conseils) qu'au titre de l'inclusion ou de la participation (par exemple dans la prestation ou la planification des services), ou dans le cadre d'une « plus grande » implication (en participant à un niveau plus stratégique, comme celui de la définition des politiques ou de la gestion).

La typologie de la participation que présente le tableau 11 peut vous aider à analyser le niveau actuel d'implication dans votre environnement, à déterminer quels types d'implication pourraient être encouragés et à promouvoir une conception commune de cette question. (Bien que reposant sur des exemples d'implication dans la prestation de services sanitaires par des ONG, le tableau peut être adapté à différentes situations.)

Tableau 11. Types de participation des personnes vivant avec le VIH

Niveau d'implication	Activités	Expertise	Savoirs et pouvoir	Capacité à se faire entendre	Visibilité
Accès	Accès aux services, par exemple de conseil.	Peuvent participer à des cours de formation, mais sont réticents pour parler à d'autres. Très préoccupés par la stigmatisation et la discrimination.	Réticents à mener des actions de « plaider » au sein de la communauté, car ne veulent pas révéler leur statut VIH.	Ne se font pas entendre comme « personnes vivant avec le VIH ».	Généralement invisibles, ne veulent pas révéler leur statut VIH.
Inclusion	Personnel d'appui dans des tâches sans lien avec le VIH et SIDA. Participation occasionnelle, en tant que bénévoles, à des activités de proximité.	Parlent de leur expérience du VIH et SIDA et donnent un « visage humain » au VIH et SIDA. Peuvent avoir reçu une formation de base.	Ne sont impliqués que dans les décisions touchant leur propre prise en charge ou ayant des implications directes sur la prestation quotidienne de services.	Témoignent épisodiquement de leur propre expérience.	Généralement faible.
Participation	Exécutent des activités liées au VIH et SIDA en tant qu'employés ou volontaires réguliers ; perçoivent ordinairement une compensation financière.	Ont une expérience personnelle de la vie avec le VIH, ainsi qu'une connaissance théorique du VIH et des compétences techniques leur permettant de dispenser des services. Leur expertise est officiellement reconnue par leur employeur.	Prise de décision plus autonome qu'au niveau de l'« inclusion » ; ont plus de chances d'être considérés sur un pied d'égalité. Peuvent être impliqués dans la planification (mais d'ordinaire seulement pour les services qu'ils assurent).	Leur connaissance de la vie avec le VIH dépasse le cadre de leur expérience personnelle. Assurent des activités d'éducation de proximité.	Moyenne. Varie entre la faible et la forte participation en fonction de l'individu et du contexte. Chaque individu peut avoir différents niveaux de visibilité dans des contextes divers, par exemple au sein de la famille, des collègues et autres personnes vivant avec le VIH.
Plus grande implication	Participent dans des domaines tels que la gestion, la définition des politiques et la planification stratégique. Employés en tant que directeurs, coordonnateurs ou gestionnaires de programmes. Peuvent représenter l'organisation dans des enceintes extérieures.	Utilisent une large gamme de compétences, notamment dans les domaines de l'organisation et de la gestion.	Pouvoir de décision et autonomie considérables. Définissent des programmes et des politiques.	Parlent au nom des gens vivant avec le VIH ; s'expriment en faveur des droits d'une communauté virtuelle ; donnent une voix dans la société aux personnes séropositives au VIH.	Très forte. Bien que le risque de stigmatisation et de discrimination demeure, ces personnes sont vraisemblablement en mesure de mieux s'en tirer du fait d'un haut niveau d'acceptation personnelle et de soutien.

Source : Adapted from *Involvement of People Living with HIV/AIDS in community-based prevention, care and support programs in developing countries: A multi-country diagnostic study* (Population Council et International HIV/AIDS Alliance, 2003) <http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/plha4c-ntryprpt.pdf>

Comme le montre le tableau, les personnes vivant avec le VIH peuvent commencer au niveau d'implication le plus faible, en tant que bénéficiaires ou utilisateurs des services – ce qui n'a rien de mauvais. Cependant, en leur assurant un environnement propice, ainsi que les compétences, l'expérience et les occasions appropriées, il est possible de les faire participer d'une manière beaucoup plus efficace, avec des bénéfices très étendus pour eux et pour les réponses au VIH à tous les niveaux.

Il est intéressant de noter que la progression de « accès » à « grande implication » n'est pas toujours un ensemble d'étapes linéaires qui s'enchaînent. Les types d'implications pour chaque individu varient en des points différents et dans des contextes différents. C'est particulièrement vrai pour la « visibilité ». En effet, un individu peut être très visible dans un cas et pas dans un autre, par exemple avec les membres de sa famille à qui il n'a pas divulgué son statut VIH.

Une étude reposant sur 17 ONG dans quatre pays en développement a observé que tous les types de participation pouvaient changer le cours des choses. Il importe cependant que les raisons de choisir un type plutôt qu'un autre soient transparentes.



The Involvement of People Living with HIV/AIDS in community-based prevention, care and support programs in developing countries: A multi-country diagnostic study (Population Council et International HIV/AIDS Alliance, 2003) <http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/plha4cntryrprt.pdf>



Évitez une participation de pure forme. La participation est purement formelle lorsque les personnes vivant avec le VIH sont nommées à des postes parce qu'elles sont séropositives au VIH, mais n'ont aucune influence sur la prise de décision.

« (...) Certaines ONG ont commencé à faire participer des personnes vivant avec le VIH, mais ne leur ont offert ni appui, ni formation, et les personnes vivant avec le VIH ne possédaient pas les compétences appropriées et ne pouvaient pas s'acquitter des responsabilités qui leur étaient confiées. Il s'en est suivi un choc en retour au détriment de l'idée de participation. »

« J'ai le sentiment que nous sommes parfois utilisés par les donateurs et par les pouvoirs publics pour leur propre bénéfice, sans participation réelle. Par exemple, ils ne peuvent plus obtenir d'argent du Fonds mondial sans nous. Le principe GIPA devrait être une bonne chose, mais j'ai le sentiment qu'il y a un réel danger qu'il puisse devenir un outil pour nous exploiter. »

Source : *Valued voices: a GIPA toolkit* (Asia Pacific Network of People Living with HIV/AIDS and Asia Pacific Council of AIDS Services Organizations, 2005) <http://www.gnpplus.net/cms-downloads/files/2005%20Valued%20Voices%20-%20A%20GIPA%20Toolkit.pdf>

COMMENT

ASSURER UNE PARTICIPATION PERTINENTE ET EFFICACE ?

Actions/étapes clés

Assurer la participation à tous les stades de la programmation

Conseils et outils

Il peut être utile de se poser les questions suivantes :

Analyse

- Qui sont les personnes directement touchées ? Quels sont leurs caractéristiques, leur rôle dans l'environnement social, leur niveau d'organisation, normes sociales dominantes ?
- Quels sont leurs antécédents en termes de participation ?
- Quelles sont les contraintes éventuelles pour ce qui est de leur implication ?
- Comment leur point de vue peut-il enrichir le programme ?
- Qui peut participer à ce stade ? Qui représente le mieux les personnes touchées ? Où les réunions devraient-elles être organisées pour faciliter leur participation ?



Soyez transparent quant au but et aux objectifs du programme

Conception

- Comment les activités peuvent-elles accroître les possibilités de participation ? Quelles sortes d'activités permettraient aux individus/groupe d'être impliqués ?
- Comment l'équipe peut-elle adapter les activités aux différents niveaux d'expérience et d'intérêt ?
- Quels sont les ressources (humaines et matérielles) existantes ? Sont-elles suffisantes ?



Fournissez des documents, y compris un résumé des objectifs, de la justification du programme, des activités, des ressources et du calendrier de mise en œuvre de votre projet, dans une langue et sous une forme compréhensibles pour tous.

Suivi et évaluation

- Comment les personnes touchées peuvent-elles apporter leur contribution à l'élaboration et au suivi des plans de gestion du projet ? Qui doit participer, et pourquoi ?
- Quel type de système participatif de suivi sera-t-il efficace ?
- Comment les spécialistes extérieurs et les personnes touchées pourraient-ils travailler à la conception, à la planification et à la mise en œuvre de l'évaluation ?
- Comment les personnes touchées peuvent-elles participer à la documentation et à la diffusion des résultats ?
- Comment élaborer avec les personnes touchées des indicateurs/critères d'évaluation pertinents et reflétant leur expérience ?
- Quelles méthodes participatives d'évaluation seraient-elles utiles ?



Participation guide: involving those directly affected in health and development communication programmes (Health Communication Partnership, 2007) <http://www.jhuccp.org/legacy/pubs/tools/participationguide.pdf>

Actions/étapes clés

Faire participer les populations les plus exposées

Conseils et outils

La stigmatisation, les attitudes négatives et, dans de nombreux pays, la législation créent des obstacles à l'implication des personnes utilisant des drogues, des travailleurs sexuels, des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes et des transsexuels. Des efforts particuliers devront être engagés pour faire en sorte que ces populations soient impliquées d'une manière pertinente. On trouvera des exemples de participation réussie dans les documents suivants.

Utilisateurs de drogues

 Rien à notre sujet sans nous – L'implication accrue et significative des personnes qui utilisent des drogues illégales (Réseau juridique canadien VIH/sida, International HIV/AIDS Alliance, Open Society Institute, 2008). <http://www.aidslaw.ca/publications/interfaces/downloadFile.php?ref=86>

 Training guide for HIV prevention outreach to injecting drug users (OMS, 2004) http://www.who.int/hiv/pub/prev_care/trainingguideweb.pdf

Hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes

 Rapid assessment and response adaptation guide on HIV and men who have sex with men (OMS, 2004) http://www.who.int/hiv/pub/prev_care/en/msmrrar.pdf

 HIV and men who have sex with men in Asia and the Pacific (ONUSIDA, 2006) http://data.unaids.org/Publications/IRC-pub07/jc901-msm-asiapacific_en.pdf

Voir  *Genre* pour d'autres indications.

Travailleurs sexuels

 Toolkit for targeted HIV/AIDS prevention and care in sex work settings (OMS, 2005) <http://whqlibdoc.who.int/publications/2005/9241592966.pdf>

 Donner une voix aux travailleurs du sexe à Madagascar : l'appui de l'Alliance du réseau national FIMIZORE (International HIV/AIDS Alliance, 2008) http://www.aidsalliance.org/includes/Publication/Giving_a_voice_to_sex_workers_French.pdf

Voir également  *Droits humains*

Promouvoir une participation plus pertinente des personnes vivant avec le VIH

Les mesures pratiques que peuvent prendre les différents acteurs (gouvernements, société civile, organisations de personnes vivant avec le VIH, institutions de développement) sont notamment les suivantes :

- Prendre des mesures visant à permettre aux personnes vivant avec le VIH de revendiquer leurs droits grâce à un environnement juridique et politique favorable. Voir  *Droits humains*
- Promouvoir des attitudes et des politiques positives et non discriminatoires. Voir  *Droits humains*.
- Assurer un soutien psychologique, notamment un soutien par les pairs.
- Promouvoir l'adoption de politiques relatives au VIH sur le lieu de travail.
- Soutenir la création et le renforcement d'organisations de personnes vivant avec le VIH.
- Travailler en partenariat avec les organisations et réseaux de personnes vivant avec le VIH.

Actions/étapes clés

Conseils et outils

- Former, impliquer ou employer des personnes vivant avec le VIH en vue de la prestation de services liés au VIH.
- Entretenir une culture d'organisation promouvant la diversité et l'inclusion.

Toute stratégie devrait prendre en compte les facteurs liés au contexte social susceptibles de limiter la participation :

- La pauvreté et le fait de devoir avant tout autre priorité s'assurer un revenu.
- Une santé déficiente, en particulier lorsque l'accès aux soins de santé et aux traitements est limité.
- L'accès à l'éducation et à la formation qui peuvent être exigées pour s'acquitter de certaines tâches.
- Les inégalités entre les genres dans l'accès à l'éducation et aux services, liées notamment au fait que les femmes sont responsables des travaux domestiques et du soin des enfants et financièrement dépendantes vis-à-vis des hommes, qui peuvent empêcher la participation des femmes séropositives au VIH.
- La stigmatisation et la discrimination, notamment les attitudes vis-à-vis des questions de genre et de la sexualité ; les attitudes homophobes ont été signalées comme étant des raisons empêchant la participation de hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.



Politique générale GIPA (ONUSIDA, 2007) http://data.unaids.org/pub/Report/2007/JC1299-PolicyBrief-GIPA_fr.pdf



Les médias jouent un rôle important dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination et dans la promotion de l'inclusion. Voir : ➔ *Éléments probants pour les outils relatifs à la communication médiatique.*

Renforcer les organisations de personnes vivant avec le VIH et autres organisations et réseaux de la société civile

Nul ne peut décider à la place de ces organisations quelle forme de participation des personnes vivant avec le VIH est bonne pour elles. Il est cependant possible de leur fournir une assistance technique visant à les aider à analyser :

- Où elles en sont dans l'implication des personnes vivant avec le VIH, et où elles souhaiteraient parvenir en la matière.
- Les bénéfices, obstacles et risques potentiels.
- Quelles sont les forces organisationnelles qui rendront plus aisée l'implication des personnes vivant avec le VIH.

Les critères permettant d'évaluer la participation peuvent notamment être les suivants :

- Le **temps** passé par les personnes vivant avec le VIH participant aux activités de l'organisation.
- Le **type et le niveau de la rémunération** offerte par l'organisation en échange de leur temps, de leurs compétences et de leurs efforts.
- Les **catégories de compétences ou d'expertise** mises en œuvre par les personnes vivant avec le VIH lorsqu'elles participent aux activités de l'organisation.

Il existe plusieurs outils permettant d'évaluer et de renforcer les capacités des organisations et des communautés :

Actions/étapes clés

Conseils et outils

-  *Network capacity analysis: a toolkit for assessing and building capacities for high-quality responses to HIV* (International HIV/AIDS Alliance, 2007), qui comporte un guide d'évaluation rapide et un guide de l'animation d'ateliers.
<http://www.aidsalliance.org/publicationsdetails.aspx?id=278>
-  *CBO/FBO capacity analysis: a tool for assessing and building capacities for high-quality responses to HIV/AIDS* (CORE Initiative, 2005) http://www.coreinitiative.org/Resources/Publications/Capacity_Analysis/index.php
http://synkronweb.aidsalliance.org/graphics/secretariat/publications/CORE_Capacity_Analysis.pdf
-  *Coordination avec les communautés : Actions à entreprendre en vue d'impliquer les communautés* (ICASO, 2007). Cet outil peut être utilisé pour évaluer les organisations, la planification et le plaidoyer au niveau communautaire et pour élaborer des orientations sur la participation des communautés.
<http://www.icaso.org/guidelines.html>
-  *Valued voices: a GIPA toolkit* (Asia Pacific Network of People Living with HIV/AIDS et Asia Pacific Council of AIDS Services Organizations, 2005)
<http://www.gnplusplus.net/cms-downloads/files/2005%20Valued%20Voices%20-%20A%20GIPA%20Toolkit.pdf>
-  *Increasing the involvement of HIV-positive women in HIV organizations* (Asia Pacific Network of People Living with HIV/AIDS, 2008) <http://www.apnplus.org/document/APN%20Gender%20Guide%20FINAL%205%2021%202008.pdf>
-  Listes de vérification pour l'autoévaluation destinées aux ONG : série de listes de contrôle permettant de mesurer les programmes par rapport aux principes fondamentaux formulés dans Renouveler notre voix. Code de bonnes pratiques pour les ONG ripostant au VIH/SIDA. Sont notamment abordés le renforcement des capacités des communautés, l'implication des personnes vivant avec le VIH et autres populations clés et les droits humains.
<http://www.hivcode.org/silo/files/french-code-book-.pdf>

Créer un environnement favorable pour les personnes vivant avec le VIH

Les organisations doivent promouvoir une culture qui encourage une participation pertinente. Cela suppose notamment de promouvoir des comportements, un langage et des attitudes qui encouragent la participation. Les politiques relatives au VIH et SIDA sur le lieu de travail ne sont que l'un des moyens de prévenir le VIH sur le lieu de travail, mais ils servent également à aborder et corriger la stigmatisation et la discrimination, et à aider les personnes vivant avec le VIH à travailler efficacement à tous les niveaux.

Droits humains

Les politiques relatives au VIH et SIDA sur le lieu de travail : que doivent-elles couvrir ?

- le respect de la législation nationale
- la garantie de la confidentialité et du respect de la vie privée
- la protection des employés touchés par le VIH contre la discrimination, la persécution et le harcèlement
- l'absence de contrôle du statut VIH des salariés ou des candidats à l'emploi
- le droit aux prestations et services propres à l'entreprise ou statutaires
- l'égalité des femmes pour ce qui est des termes et conditions d'emploi, ainsi que, lorsqu'il y a lieu, leur protection (par exemple contre le harcèlement sexuel)

Actions/étapes clés

Conseils et outils

- la protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail
- les soins et le soutien pour les travailleurs et leurs familles
- l'information et l'éducation des salariés et de leurs familles en matière de VIH et de SIDA
- la fourniture de préservatifs gratuits ou à des prix abordables
- la formation des gestionnaires, des représentants de travailleurs, des pairs éducateurs et, lorsqu'il y a lieu, d'autres acteurs, par exemple des responsables de l'hygiène et de la sécurité.

Les politiques doivent être déterminées par les besoins et les conditions locaux. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a élaboré un modèle de politique applicable sur le lieu de travail, qui peut être adapté à différents contextes et un guide facile d'utilisation, détaillant les différentes étapes du processus.

 *Composantes de la politique sur le VIH/SIDA dans le monde du travail:* http://www.ilo.org/public/english/protection/trav/aid/publ/wp_10steps_fr.pdf

 *Action on HIV/AIDS in the workplace. A step-by-step guide. Step 4:* <http://www.ilo.org/public/english/protection/trav/aid/steps/step-4.htm>

Dans le secteur de l'éducation, les politiques relatives au VIH et SIDA sur le lieu de travail doivent traiter des besoins et de l'impact du VIH et SIDA sur les enseignants et sur les autres membres du personnel éducatif (de l'école au ministère de l'éducation). L'OIT et l'UNESCO ont élaboré des politiques pour le lieu de travail et d'autres ressources correspondantes.

 Page Web de l'UNESCO sur les politiques applicables sur le lieu de travail dans le secteur de l'éducation : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=36078&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Lectures complémentaires

 Voir *Références* à la fin de cette brochure.

RÉFÉRENCES

Cette brochure a été élaborée dans une large mesure à partir des documents cités dans le corps du texte, ainsi que des références complémentaires qui suivent.

1. DROITS HUMAINS

- Danish Institute for Human Rights. (2007). *Applying a human rights-based approach: an inspirational guide for civil society*. Copenhagen : Danish Institute for Human Rights. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.humanrights.dk/files/pdf/Publikationer/applying%20a%20rights%20based%20approach.pdf>
- Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO), African Council of AIDS Service Organizations (ACASO) et International HIV/AIDS Alliance. (2007). *Coordination avec les communautés. Partie A : Généralités sur l'implication des communautés*. Toronto : ICASO. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.icaso.org/publications/coordinating_with_communities_french_book_a.pdf
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). s.d. Note d'information : *Droits de l'homme et VIH*. Genève : onusida. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.unaids.org/fr/PolicyAndPractice/HumanRights/default.asp>
- Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH). (2008). *Revendiquer les Objectifs du millénaire pour le développement: une approche fondée sur les droits de l'homme*. New York : HCDH. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.ohchr.org/Documents/Publications/MDGs_1_fr.pdf
- Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH). (2006). *Questions fréquentes au sujet d'une approche de la coopération pour le développement fondée sur les droits de l'homme*. New York : HCDH. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.ohchr.org/Documents/Publications/FAQfr.pdf>
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2006. *Applying a human rights-based approach to development cooperation and programming: a UNDP capacity development resource*. New York : PNUD. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.hurilink.org/tools/Applying_a_HR_approach_to_UNDP_Technical_Cooperation--unr_revision.pdf
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2005). *HIV/AIDS in Asia: human rights and the education sector*. Bangkok : UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011. http://www2.unescobkk.org/elib/publications/HIV_AIDS_EDU2/HIV_AIDS_EDU2.pdf
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). (2006). *Human rights-based programming*. New York : UNFPA. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/680_filename_hr_book.pdf
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). (2007). *CEDAW and the human rights based approach to programming*. New York: UNIFEM. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.unifem.org/attachments/products/CEDAW_HRBA_guide_pt1_eng.pdf

2. ÉLÉMENTS PROBANTS

- Auerbach, J. D. *et al.* (2009). *Addressing social drivers of HIV/AIDS: some conceptual, methodological, and evidentiary considerations*. New York: aids2031.
- Claeson, M. et Alexander, A. (2008). Tackling HIV in India: evidence-based priority setting and programming. *Health Affairs Journal*, 27 n°4, 1091–1102. Consulté le 10 janvier 2011 <http://content.healthaffairs.org/cgi/content/abstract/27/4/1091>
- Barnard, G., Carlile I. et Basu, RD. (2006). *Maximising the impact of development research: how can funders encourage more effective research communication?* Londres : DFID. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.research4development.info/pdf/ThematicSummaries/Maximising_the_impact_17003IIED.pdf
- Rychetnik, L. *et al.* (2004). A glossary for evidence based public health. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 58, 538–545. Consulté le 10 janvier 2011 <http://jech.bmj.com/cgi/reprint/58/7/538>
- San Francisco AIDS Foundation. s.d.. *What is the 'Evidence' in Evidence-Based HIV Prevention?* San Francisco: San Francisco AIDS Foundation. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.hiv-prevention.org/docs/topics/Evidence_fact_sheet.pdf
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2006). *Reporting guide on HIV and AIDS for journalists in Eastern and Southern Africa*. Nairobi : UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011 <http://aids-africa.unon.org/publications/training.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2006). *Media and HIV/AIDS: training of trainers workshop on development of multimedia materials*. New Delhi et Dhaka : UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011 http://portal.unesco.org/ci/en/files/22159/11479388361report_aids.pdf/report_aids.pdf
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2008). *Reports prepared for UNESCO on the occasion of the International Association of Media and Communication Research (IAMCR) 50th Anniversary Conference 2007: media, communication, information: celebrating 50 years of theories and practice*. Paris: UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011 <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001611/161158E.pdf>

3. CULTURE

- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). (2007). *Collaboration avec les guérisseurs traditionnels pour la prévention et la prise en charge du VIH en Afrique subsaharienne : suggestions à l'intention des administrateurs de programme et des agents de terrain*. Genève : ONUSIDA. Consulté le 10 janvier 2011 http://data.unaids.org/pub/Report/2007/jc967-tradhealers_fr.pdf
- Programme for Appropriate Technology in Health (PATH). (2006). *Using culture to change behaviour*. Seattle : PATH. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.path.org/files/CP_kenya_chaps_fs.pdf
- Somma, D. et Kessler, C. (2003). *The cultural approach to HIV/AIDS prevention*. Genève : Direction du développement et de la coopération. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.sdc-health.ch/priorities_in_health/communicable_diseases/hiv_aids/cultural_approach_to_hvi_aids_prevention
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2001). *L'approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/SIDA*. Paris : UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011 <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001255/125589f.pdf>
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). (2008). *Lieux de convergence : culture, genre et droits de la personne*. New York : UNFPA. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.unfpa.org/swp/2008/presskit/docs/en-swp08-report.pdf>

4. ÉGALITÉ DES GENRES

- Banque asiatique de développement (BAD). s.d.. *Checklist: gender in education project checklist*. Philippines : BAD. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.adb.org/Documents/Manuals/Gender_Checklists/Education/gender_checklist_education.pdf
- Banque asiatique de développement (BAD). s.d.. *Checklist: gender in health projects*. Philippines: BAD. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.adb.org/Documents/Manuals/Gender_Checklists/Health/health.pdf
- Gender and development for Cambodia (GAD/C). Site Web. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.gad.org.kh>
- Instituto Promundo. Site Web consulté le 10 janvier 2011 <http://www.promundo.org.br/>
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). (2009). *Addressing women, girls, gender equality and HIV: ONUSIDA action framework*. Genève : ONUSIDA. Consulté le 10 janvier 2011 http://portal.unesco.org/en/files/46484/12537789899IA_framework081009final.pdf/1A%2Bframework081009final.pdf
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). (2006). *Le VIH et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes dans la Région Asie-Pacifique*. Genève : ONUSIDA. Consulté le 10 janvier 2011 http://data.unaids.org/pub/Report/2007/jc0901-msmasiapacific_fr.pdf
- Population Reference Bureau (PRB). (2003). *Manuel d'intégration du genre dans les programmes de santé de la reproduction et de lutte contre le VIH*. Washington D.C. : PRB. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.prb.org/pdf05/FrenchGenderManual.pdf>
- Smyth, I., March, C. et Mukhopadhyay, M. (1999). *A guide to gender-analysis frameworks*. London: Oxfam/GB.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2008). *Booklet 5: Effective Learning. Good policy and practice in HIV & AIDS and education series*. Paris : UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011 <http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001797/179711e.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2005). *Guide des points focaux pour l'égalité des genres des commissions nationales pour l'UNESCO*. Paris : UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011 <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001405/140572f.pdf>
- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). (2009). *Integrating multiple gender strategies to improve HIV and AIDS interventions: A compendium of programs in Africa*. Washington, D.C. : USAID. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.aidstar-one.com/sites/default/files/Gender_compendium_Final.pdf

5. L'ÂGE

- Gibbs, S. et al. (2002). *Child-to-Child: a practical guide. Empowering children as active citizens*. Londres : Child-to-Child Trust. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.child-to-child.org/guide/guide.pdf>
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). (2009). *Le point sur l'épidémie de SIDA*. Genève : ONUSIDA. Consulté le 10 janvier 2011 http://data.unaids.org/pub/Report/2009/JC1700_Epi_Update_2009_fr.pdf
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). (2008). *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA*. Genève : ONUSIDA. Consulté le 10 janvier 2011 http://data.unaids.org/pub/GlobalReport/2008/JC1510_2008GlobalReport_fr.zip

- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et Fédération internationale pour le planning familial (IPPF) – Hémisphère occidental. (2008). *Overcoming barriers to educating young people about sex and HIV: session notes*. Rapport sur une manifestation organisée en marge de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, le 10 juin 2008. Consulté le 10 janvier 2011 http://portal.unesco.org/en/files/42328/12144011581HLM_side_event_Summary_notes.pdf/HLM_side_event_Summary_notes.pdf
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2008). *Booklet 5: Effective Learning. Good Policy and Practice in HIV & AIDS and Education Series*. Paris : UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011 <http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001797/179711e.pdf>
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). (2009). *Preventing HIV with young people: the key to tackling the epidemic*. New York: UNICEF. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.unicef.org.uk/publications/pdf/HIVpreventionreport.pdf>
- Banque mondiale. (2005). *Children & youth: a resource guide*. Washington D.C. : Banque mondiale. Consulté le 10 janvier 2011 <http://siteresources.worldbank.org/INTCY/Resources/395766-1187899515414/ResourceGuide.pdf>

6. PARTICIPATION

- Health Communication Partnership (HCP). (2003). *How to mobilize communities for health and social change*. Baltimore, HCP. Consulté le 10 janvier 2011 http://www.hcpartnership.org/Publications/Field_Guides/Mobilize/pdf/
- Population Council et International HIV/AIDS Alliance. (2003). *The involvement of people living with HIV/AIDS in community-based prevention, care and support programs in developing countries: a multi-country diagnostic study*. New York: Population Council. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/plha4cntryrpt.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2008). *Booklet 4: Partnerships in Practice. Good policy and practice in HIV & AIDS and education series*. Paris : UNESCO. Consulté le 10 janvier 2011 <http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001797/179715e.pdf>
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et Population Council. (2006). *Investing when it counts: generating the evidence base for policies and programmes for very young adolescents*. New York: UNFPA et Population Council. Consulté le 10 janvier 2011 <http://www.popcouncil.org/pdfs/InvestingWhenItCounts.pdf>

GÉNÉRAL

SITES WEB UTILES

- Réponse de l'UNESCO au VIH et SIDA
www.unesco.org/fr/aids
- EDUSIDA
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=36400&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- Équipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA (ETII) sur l'éducation
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=33740&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- UNESCO – Service d'échange d'informations sur le VIH, le SIDA et l'éducation
<http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/fr/accueil.html>

COPARRAINANTS DE L'ONUSIDA

- Organisation internationale du Travail (OIT)
<http://www.ilo.org/public/english/protection/trav/aids/>
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
<http://www.unhcr.org/pages/49c3646ce3.html>
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
<http://www.undp.org/french/>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=33437&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
<http://www.unicef.org/french/>
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC)
<http://www.unodc.org/unodc/en/hiv-aids/index.html>
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)
<http://www.unfpa.org/help/sitemap/fr/index.html>
- Programme alimentaire mondial (PAM)
<http://www.unfpa.org/hiv/index.htm>
- Organisation mondiale de la Santé (OMS)
<http://www.who.int/hiv/fr/index.html>
- Banque mondiale
<http://www.worldbank.org/aids/>
- ONUSIDA
<http://www.unaids.org/fr/default.asp>

Crédits photos :

couverture :

© 2005 Pradeep Tewari, avec l'aimable autorisation de Photoshare

Légende : Un homme sensibilise au VIH et au SIDA dans le secteur 11 de Chandigarh (Inde) à la veille de la Journée mondiale de la lutte contre le SIDA.

p. 9 © 2007 Sean Hawkey, avec l'aimable autorisation de Photoshare

Légende : Marta Valdés montrant l'encre sur son doigt après avoir voté à Bogota (Colombie).

p. 23 © 2005 Stéphane Janin, avec l'aimable autorisation de Photoshare

Légende : Éducateur de l'ONG française Pharmaciens Sans Frontières (PSF) donnant des explications sur des messages de prévention du VIH à un client de travailleurs du sexe dans le quartier de Preah Leap, à Phnom Penh (Cambodge).

p. 33 © 2006 Sean Hawkey, avec l'aimable autorisation de Photoshare

Légende : Jeune fille participant au carnaval de Porto Alegre (Brésil).

p. 45 © 2004 Arturo Sanabria, avec l'aimable autorisation de Photoshare

Légende : Femme au Mozambique venant de participer à une séance d'information sur la Prévention de la transmission mère-enfant (PTME) lors d'une visite prénatale.

p. 57 © 2007 Asmuyeni Muchtar, avec l'aimable autorisation de Photoshare

Légende : Adolescents ayant besoin d'une éducation à la santé reproductive pour se protéger contre le VIH, Tangerang Banten (Indonésie).

p. 69 © 2007 Pradeep Tewari, avec l'aimable autorisation de Photoshare

Légende : Jeune homme montrant comment utiliser un préservatif aux élèves du lycée public de Khuda Lahora (Chandigarh, Inde) dans le cadre du Projet de développement et d'autonomisation des adolescents mené par le Ministère indien de la jeunesse et des sports.

Ce bref guide a pour objet de faire mieux comprendre les caractéristiques de réponses efficientes et efficaces au VIH et SIDA. Il est conçu pour exposer sous une forme conviviale et accessible ce que ces caractéristiques signifient dans la pratique, et comment elles peuvent être appliquées, intégrées et institutionnalisées dans les processus de la planification et des programmes relatifs au VIH et SIDA.

Il est destiné aux responsables de la mise en œuvre des programmes et aux gestionnaires de projets qui élaborent et mettent en œuvre des activités (en grande partie dans le domaine de la prévention du VIH) dans le cadre de l'UNESCO. Cependant, il sera également utile à d'autres parties prenantes qui entreprennent un travail du même ordre, notamment au personnel technique, aux responsables de la mise en œuvre de programmes et aux gestionnaires au sein des ministères participant à la réponse au SIDA, des Nations Unies et d'autres partenaires du développement, ainsi que de la société civile.

Dans ce guide de référence rapide, l'utilisateur pourra voir quelles sont les caractéristiques essentielles d'une approche scientifique, vérifier des définitions, identifier les outils qui l'aideront à mettre cette approche en pratique et avoir accès à des références complémentaires qui lui permettront d'approfondir ses recherches.